

Étude sur l'élection canadienne de 1997

Documentation technique

Étude sur l'élection canadienne de 1997

Documentation technique

David A. Northrup

Institut de recherche sociale
Université York
Mai 1998

*Available in English
from the Institute*

Conditions d'émission

Toute recherche fondée sur les données de l'étude doit comporter une attestation de type :

Les données concernant l'Étude sur l'élection canadienne de 1997 proviennent de l'Institut de recherche sociale de l'Université York. L'étude a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), subvention n° 412-96-0007, et menée pour le compte de l'équipe chargée de l'Étude sur l'élection canadienne de 1997, composée d'André Blais (Université de Montréal), Elisabeth Gidengil (Université McGill), Richard Nadeau (Université de Montréal) et Neil Nevitte (Université de Toronto). L'Institut de recherche sociale, le CRSH et l'équipe de l'Étude sur l'élection canadienne ne sont aucunement responsables des analyses et interprétations fournies dans ce rapport.

Les chercheurs sont priés de faire parvenir une copie de toute publication érudite ou autre au directeur de l'Institut de recherche sociale de l'Université York, au 4700, rue Keele, Toronto (Ontario) M3J 1P3, et à André Blais, Département de science politique, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. centre-ville, Montréal H3C 3J7.

Tout détenteur de données provenant de l'Institut de recherche sociale ne peut en diffuser le contenu à l'extérieur de son organisme.

Équipe de projet de l'IRS

Collecte de données	Jacqueline Davis Christine Klucha Mike Scott
Organisation des données	Anne Oram
Codes ITAO	Richard Myles John Tibert
Gestion de projet	David Northrup

Note : Pour alléger le texte, le masculin est utilisé ci-après dans son sens large et inclut le féminin.

Table des matières

Conditions d'émission	i
Équipe de projet de l'IRS	i
Table des matières	ii
Liste des tableaux	iv
1. Description de l'étude	1
1.1 Introduction	1
2. Plan d'échantillonnage	4
2.1 Introduction	4
2.2 Répartition de l'échantillon par province et pondération - Enquête préélectorale	4
2.3 Répartition quotidienne de l'échantillon durant l'Enquête préélectorale	6
2.4 Choix des ménages	9
2.5 Choix des répondants	10
2.6 Pondération des ménages	10
2.7 Inclusion des facteurs de pondération des régions et des ménages	12
2.8 Échantillons de l'Enquête postélectorale et de l'Enquête postale	14
3. Collecte des données	15
3.1 Introduction	15
3.2 Méthode de collecte des données : Enquêtes préélectorale et postélectorale	15
3.3 Taux de réponse durant l'Enquête préélectorale	17
3.4 Taux de réinterview : Enquête postélectorale	21
3.5 Méthode de collecte des données : Enquête postale	21
4. Questions d'enquête et traitement des données	23
4.1 Introduction	23
4.2 Variables *RTYPE+ et *WAVE+ pour identifier les sous- ensembles de données	23
4.3 Questions de portée locale	24
4.4 Questions circonstanciées	24
4.5 Prévisions électorales, prochain gouvernement et opposition : explication des codes ITAO et des erreurs	24

4.6	Randomisation de l'ordre des questions	26
4.61	Essais concernant l'ordre des questions et des réponses dans l'Enquête préélectorale	26
4.62	Essais concernant l'ordre des questions et des réponses dans l'Enquête postélectorale	29
4.7	Formulation des questions	31
4.8	Questions ouvertes ou comportant la mention *autre (spécifiez)+	33
4.9	Calcul du temps de réponse	38
4.10	Rapprochement des trois enquêtes	38
4.11	Classification des professions	39
4.12	Classification type des professions de 1980 et Échelle de Blishen de 1981	40
4.13	Liste des variables	46
	Bibliographie	57

Liste des tableaux

2.1	Répartition de l'échantillon par province et pondération	6
2.2	Entrevues par jour : Enquête préélectorale de 1997	8
2.3	Calcul des facteurs de pondération des ménages : Enquête préélectorale	11
2.4	Explication des facteurs de pondération : Enquête préélectorale	13
3.1	Nombre d'appels : Enquêtes préélectorale et postélectorale	16
3.2	Ventilation finale de l'échantillon : Enquête préélectorale	18
3.3	Pourcentage moyen d'entrevues effectuées quotidiennement pendant les 27 premiers jours de la campagne électorale	19
3.4	Entrevues effectuées, taux de réponse et taux de réinterviews par région : Enquêtes préélectorale, postélectorale et postale	20

1. Description de l'étude

1.1 Introduction

L'Étude sur l'élection canadienne de 1997 (l'Étude) est composée de trois enquêtes distinctes.¹ L'Enquête préélectorale a été menée durant la campagne électorale de 36 jours, entre son déclenchement le 27 avril et sa conclusion le 1^{er} juin. L'Enquête postélectorale a été effectuée auprès des participants à l'Enquête préélectorale au cours des huit semaines suivant l'élection du 2 juin. L'Enquête postale a été effectuée auprès des participants à l'Enquête postélectorale entre le 19 juin et le 24 octobre 1997.

Durant la campagne électorale, les enquêteurs ont mené 3 949 entrevues, soit approximativement 110 entrevues par jour. Quatre-vingt pour cent (3 170) des répondants de l'Enquête préélectorale ont rempli l'Enquête postélectorale et 59 pour 100 (1 857) des répondants de l'Enquête postélectorale ont rempli l'Enquête postale.

Par ailleurs, les enquêteurs ont utilisé un échantillon transversal avec renouvellement complet et une méthode de constitution de l'échantillon semblable à celles des études de 1988 et de 1993 sur l'élection canadienne (l'IRS s'était aussi chargé de la collecte des données de ces études). Les ménages ont été sélectionnés à l'aide d'une méthode de composition aléatoire de numéros de téléphone et les répondants selon la date de naissance.

Les entrevues de langues française et anglaise ont toutes été menées à Toronto, aux installations téléphoniques centrales de l'Institut, à l'aide d'une méthode d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). L'Institut utilise des logiciels conçus par le Computer-Assisted Survey Methods Program de l'Université de la Californie à Berkeley.

¹ En plus des enquêtes décrites dans cette documentation, l'Étude inclut des entrevues détaillées semi-structurées auprès de stratèges politiques et d'un sous-échantillon de participants à l'Enquête préélectorale. Elle comprend aussi la compilation des publicités électorales des divers partis et des couvertures médiatiques qu'ils ont reçues.

Les questions de l'Enquête préélectorale portaient sur :

- l'intention de vote des répondants et leur attachement à un parti;
- leur intérêt envers l'élection et l'importance qu'ils accordent aux sondages d'opinion et débats télévisés; s'il y a lieu, le nom des partis ou candidats qui ont pris contact avec eux durant la campagne;
- leur situation financière actuelle et l'économie du pays;
- leur connaissance et impression des partis et chefs de parti, et leur accord ou désaccord avec certains mots décrivant les chefs de parti (fort, confiance, arrogant, compassion et idées nouvelles);
- leur positionnement relativement à deux questions politiques importantes et impression de la position des partis principaux (réduction des impôts ou maintien des programmes sociaux et concessions à faire au Québec);
- leur évaluation du travail du gouvernement libéral dans de nombreux secteurs et de celui des partis d'opposition;
- leur évaluation de la situation de chaque parti durant la campagne;
- leurs antécédents socio-économiques.

L'Enquête postélectorale a repris bon nombre des questions principales de l'Enquête préélectorale, notamment celles qui portaient sur les évaluations des partis et de leur chef. Elle comportait également des questions sur les dépenses publiques (liées à plusieurs programmes sociaux), la position des répondants à l'égard de nombreux dossiers clés (comme l'avortement, les syndicats, l'entreprise privée, l'éducation, les soins de santé et la peine de mort), le niveau de soutien ou d'opposition envers la séparation du Québec et les suites possibles d'une telle séparation. Les attitudes des répondants à l'égard de divers groupes (p. ex. grandes entreprises, syndicats, féministes, Autochtones) ont aussi fait l'objet de questions.

L'Enquête postale abordait principalement des questions et des valeurs politiques plus globales, comme le niveau de confiance envers diverses institutions canadiennes, la répartition des pouvoirs au sein de la société, les droits de la personne et les objectifs de société.

(Vous trouverez sous pli séparé un exemplaire des questionnaires de l'Étude d'où ont été retirés la plupart des codes ITAO. La quatrième section du présent document et les questionnaires eux-mêmes décrivent toutefois l'ensemble des expériences effectuées à l'aide de cette méthode d'entrevue.)

Le reste du document donne un aperçu du plan d'échantillonnage et des méthodes de collecte et d'organisation des données.

2. Plan d'échantillonnage

2.1 Introduction

L'échantillon des participants à l'Étude a été constitué de façon à représenter la population canadienne adulte (citoyens canadiens de 18 ans et plus qui parlent l'une des deux langues officielles du pays, le français ou l'anglais, et habitent une résidence privée² dans l'une des dix provinces ou l'un des deux territoires du Canada). Puisque la collecte des données s'est faite par téléphone, les enquêteurs n'ont pas pu inclure dans l'échantillon la faible proportion³ de ménages canadiens sans téléphone.

2.2 Répartition de l'échantillon par province et pondération - Enquête préélectorale

Le plan d'échantillonnage divisait le pays en six *régions+ :

1. l'Est (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick);
2. le Québec;
3. l'Ontario;
4. le Centre-Ouest (Manitoba et Saskatchewan);
5. l'Ouest (Alberta et Colombie-Britannique); et
6. les Territoires.

Par rapport à leur nombre d'habitants, les petites provinces et les Territoires ont été sur-représentés dans l'échantillon. Cette sur-représentation a toutefois facilité le travail de comparaison entre les six régions. Dans chaque région, les enquêteurs ont mené au moins 400 entrevues, réparties également entre les provinces et territoires qui la composaient. Le nombre total d'entrevues menées dépendait de la taille de la région (Tableau 2.1). Dans l'Est, par exemple, les 400 entrevues menées ont été réparties également entre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-

² L'échantillon ne comportait aucun résident de foyer pour personnes âgées, de foyer de groupes, d'établissement scolaire ou d'établissement carcéral.

³ À l'aide d'enquêtes sur l'équipement ménager et autres, Statistique Canada a évalué à 2 pour 100 la proportion de ménages canadiens sans téléphone (Ottawa, 1991).

Brunswick. À la différence de l'Ontario, le Québec n'a pas souffert de sous-représentation durant l'échantillonnage. La sur-représentation de cette province (par rapport à l'Ontario) a permis d'y observer assez de valeurs pour inclure dans l'analyse les opinions des Québécois à l'égard de la séparation.

Puisque la répartition de l'échantillon n'était pas proportionnelle à la population de chaque province et territoire, les enquêteurs ont dû pondérer les résultats obtenus avant d'effectuer des estimations pour l'ensemble du pays. Le Tableau 2.1 donne un aperçu de la pondération effectuée. Pour calculer le facteur de pondération applicable à chaque province ou territoire, les responsables du projet ont déterminé quelle proportion de ménages canadiens est située dans la province ou le territoire et ont divisé ce nombre par la proportion d'entrevues effectuées. Le facteur de pondération le plus élevé (1,5) s'applique à l'Ontario, qui compte 30 pour 100 des ménages canadiens, mais uniquement 24 pour 100 des entrevues effectuées. Au moment de déterminer les estimations nationales, on accordera donc aux valeurs observées en Ontario 1,5 fois leur poids normal, non pondéré. De cette façon, l'influence des valeurs observées en Ontario sur les estimations nationales sera représentative de la proportion de ménages canadiens situés dans cette province. À l'inverse, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest ont une population peu élevée comparativement au nombre d'entrevues qui y ont été menées, ce qui leur a valu des facteurs de pondération très bas (0,1736 et 0,0653). Leurs résultats sont donc pondérés à la baisse.

Tableau 2.1 Répartition de l'échantillon par province et pondération

Prov./Terr.	Population *		Échantillon		Fact. de pond.
	Mén. (N ^{bre})	Mén.(%)	Mén.(N ^{bre})	Mén.(%)	
T.-N.	174 495	1,7	99	2,51	0,6948
Î.-P.-É.	44 478	0,4	101	2,56	0,1736
N.-É.	324 377	3,3	101	2,56	1,2659
N.-B.	253 707	2,5	108	2,73	9,260
Québec	2 634 301	26,3	1 034	26,18	1,0040
Ontario	3 638 364	36,3	951	24,08	1,5080
Manitoba	405 120	4,0	203	5,14	7,866
Sask.	363 149	3,6	211	5,34	6,784
Alberta	910 391	9,1	481	12,18	7,461
C.-B.	1 243 894	12,4	473	11,98	1,0366
T. N.-O.	16 076	0,2	97	0,02	0,06530
Yukon	10 071	0,1	90	0,02	0,04410
Canada	10 018 423	100,00	3 949	100,00	

* STATISTIQUE CANADA, 1992. Logements et ménages : le pays, ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, n° de catalogue 93-311, p. 78 à 89.

Pour faciliter la détermination d'estimations nationales, les responsables du projet ont également calculé des facteurs de pondération qui compensent les probabilités inégales de sélection aux échelles provinciale et territoriale, et d'autres encore qui excluent le Québec de façon à établir des comparaisons entre cette province et le reste du pays.

2.3 Répartition quotidienne de l'échantillon durant l'Enquête préélectorale

Bon nombre de chercheurs ont examiné l'importance d'analyser les campagnes électorales pour comprendre le dénouement des élections (Holbrook, 1996; Blais et Boyer, 1996; Johnston, Blais,

Gidengil et Nevitte, 1996; Johnston, Blais, Brady et Crête, 1992; Bartels, 1988; Brady et Johnston, 1987). En interrogeant tous les jours un échantillon représentatif de la population canadienne (et en tenant compte dans l'analyse de la date d'entrevue), il est possible d'examiner l'influence des divers points saillants d'une campagne électorale sur les résultats d'élection. Les analystes peuvent donc utiliser les données de l'Étude pour déterminer dans quelle mesure le soutien accordé par les répondants à diverses politiques, leur prévision des résultats de l'élection ou leur évaluation du premier ministre ou des chefs de l'opposition ont changé ou se sont maintenus tout au long de la campagne. L'utilisation d'un échantillon transversal avec renouvellement complet leur permet également de classer les valeurs observées selon la date de l'entrevue. Par exemple, ils peuvent répartir les valeurs observées durant la campagne selon qu'elles ont été recueillies avant ou après le débat des chefs.

Il est essentiel de veiller à ne pas modifier en cours de route les caractéristiques socio-démographiques de l'échantillon lorsqu'on mène une enquête qui a pour variable continue et accidentelle la date de l'entrevue. Les personnes faciles à joindre (personnes souvent à la maison qui acceptent facilement d'être interrogées) n'ont pas les mêmes caractéristiques socio-démographiques que les personnes difficiles à joindre (Groves, 1989; Hawkins, 1975; Dunkleberg et Day, 1973); l'échantillon utilisé doit donc chaque jour inclure une combinaison de répondants faciles et difficiles à joindre. À titre d'exemple, disons que le niveau de scolarité des électeurs détermine leur position à l'égard de certaines questions dont traite la campagne électorale, comme la création d'emplois. Il serait possible de prendre un changement de caractéristiques de l'échantillon pour un changement d'attitudes en cours de campagne si, disons encore, on interrogeait au début de l'enquête une majorité de personnes ayant peu de scolarité (appuyant davantage les mesures de création d'emplois que de réduction de la dette) et à la fin de l'enquête une majorité de personnes ayant beaucoup de scolarité (moins susceptibles d'appuyer la création d'emplois).

Tableau 2.2 Entrevues par jour : Enquête préélectorale de 1997

Jours		Entrevues complètes	Moyenne sur trois jours	Moyenne sur cinq jours
Avril	27	21	--	--
	28	85	67	--
	29	95	91	80
	30	93	97	93
Mai	1	104	95	93
	2	87	92	92
	3	86	88	97
	4	92	98	106
	5	116	118	111
	6	147	125	116
	7	113	124	118
	8	112	109	116
	9	103	107	109
	10	107	106	117
	11	108	124	123
	12	157	136	128
	13	142	142	132
	14	127	132	132
	15	126	121	121
	16	109	113	115
	17	103	108	110
	18	112	104	106
	19	98	107	111
	20	110	113	111
	21	132	115	112
	22	102	118	112
	23	120	106	113
	24	96	110	110
	25	113	110	114
	26	120	118	111
	27	122	115	115
	28	103	113	115
	29	115	111	116
	30	114	118	118
	31	124	124	--
Juin	1	135	--	--

Il est normal de constater une si importante variation du nombre d'entrevues effectuées par jour étant donné la taille plutôt restreinte de l'échantillon quotidien. Comme l'indique le Tableau 2.2, toutefois, cette variation est réduite lorsqu'on calcule la moyenne du nombre d'entrevues sur trois et cinq jours.

Chaque jour, les données des entrevues effectuées dans les différents territoires et provinces étaient subdivisées en six échantillons répétés, chacun constituant un sous-échantillon aléatoire des réalisations de la journée. Parce que le nombre d'entrevues effectuées était différent d'une journée à l'autre (peu de participants disponibles les vendredis soirs, mais beaucoup les dimanches après-midi) et que les échantillons quotidiens étaient toujours de petite taille, le nombre d'échantillons répétés a dû parfois être modifié pour permettre d'approcher les objectifs quotidiens fixés.

2.4 Choix des ménages

Pour choisir les participants à l'Étude, les enquêteurs ont utilisé une méthode de sélection probabiliste en deux étapes. Le choix des ménages participants par la sélection aléatoire d'une série de numéros de téléphone constituait la première étape du processus. Dans le cas de l'Enquête préélectorale, la liste de tous les numéros de téléphone résidentiels du pays aurait constitué la meilleure base de sondage d'où tirer les ménages participants. Malheureusement, cette liste n'existe pas et l'annuaire téléphonique, qui n'inclut pas les numéros confidentiels (exclus à la demande de l'abonné) ni les numéros de personnes ayant récemment changé de domicile, n'est pas une solution de remplacement viable. Son utilisation à des fins d'échantillonnage exclurait automatiquement de l'enquête tous les ménages dont le numéro ne figure pas dans l'annuaire. Or, il ne s'agit pas là d'une sous-population aléatoire (Tremblay, 1982). Par conséquent, les enquêteurs de l'IRS ont dû employer une méthode de composition aléatoire des numéros de téléphone pour choisir les ménages participants.

L'utilisation d'une méthode de composition aléatoire permet d'assurer à tous les ménages, et non seulement à ceux qui figurent dans l'annuaire, des probabilités égales et connues de sélection. Au Canada, tous les numéros de téléphone comportent un indicatif régional, un indicatif de central (trois premiers chiffres du numéro) et un suffixe (quatre derniers chiffres). Pour dresser la liste de tous les numéros possiblement utilisés au Canada, il suffit de vérifier tous les annuaires téléphoniques du pays puis de déterminer quelles combinaisons d'indicatifs régionaux, d'indicatifs centraux et de suffixes servent actuellement. Par exemple, lorsqu'on trouve dans un annuaire une combinaison spécifique de

code régional, d'indicatif central et de suffixe (p. ex. (416) 769-2203), on peut conclure que toutes les combinaisons comportant le même indicatif régional, indicatif central et suffixe (de (416) 769-2200 à (416) 769-2299) sont possiblement utilisées. On utilise ensuite un programme informatique pour produire, à partir de la liste dressée, un échantillon aléatoire de numéros de téléphone à composer. Ce genre de méthode ne permet malheureusement pas de filtrer les numéros hors service ni les lignes d'affaires, qui doivent être rejetés lors de la première tentative d'appel des enquêteurs. Une fois les numéros non admissibles rejetés, les enquêteurs s'efforcent d'encourager les personnes contactées à participer à l'enquête.

2.5 Choix des répondants

Le choix du répondant parmi les membres du ménage constitue la seconde étape du processus de sélection. La personne choisie devait avoir 18 ans ou plus et la citoyenneté canadienne. Lorsque plus d'un membre du ménage remplissait ces critères, les enquêteurs ont choisi le membre admissible ayant la date d'anniversaire la plus rapprochée⁴. La méthode de sélection selon la date de naissance permet de choisir les répondants au hasard sans s'immiscer dans la vie des gens en leur demandant la liste de tous les adultes du ménage. En faisant moins intrusion dans sa vie, l'enquêteur peut plus facilement s'assurer la coopération du répondant.

2.6 Pondération des ménages

La probabilité qu'un membre adulte d'un ménage soit choisi pour participer à l'enquête est inversement proportionnelle au nombre de membres adultes du ménage (lorsqu'il est seul, le membre adulte a 100 pour 100 des chances de participer; si le ménage compte deux membres adultes, il a une chance sur deux de participer, ainsi de suite). Conséquemment, les estimations fondées sur des données non pondérées peuvent se révéler biaisées en raison d'une sur-représentation des ménages à un adulte et d'une sous-représentation des ménages à plusieurs adultes. La plupart des chercheurs du domaine compensent les probabilités inégales

de sélection par la pondération (facteur de pondération de un dans le cas des ménages à un adulte,

⁴ Voir O'Rourke et Blair (1983) pour plus de renseignements sur la méthode de sélection selon la date de naissance.

de deux dans le cas des ménages à deux adultes, ainsi de suite).⁵

Selon les conventions d'enquête, les ensembles de données pondérées et de données non pondérées devraient contenir le même nombre d'observations. Il s'agit donc de déterminer, par sous-échantillon de ménages (déterminé par la taille), le nombre de cas qui auraient été inclus dans l'échantillon si on avait effectué une entrevue par membre adulte des ménages, puis de répartir ce nombre entre les sous-échantillons de ménages selon la proportion d'entrevues effectuées par catégorie. Le Tableau 2.3 illustre le calcul des facteurs de pondération des ménages en vue de l'Enquête préélectorale.

Tableau 2.3 Calcul des facteurs de pondération des ménages : Enquête préélectorale

Taille des mén.	N ^{bre} de ménages	Cas pondérés	Rajustement	Facteur de pondération
1 adulte	1 127	1 127	569,78	0,506
2 adultes	2 101	4 202	2 124,40	1,011
3 adultes	479	1 437	726,50	1,517
4 adultes	188	752	380,19	2,022
5 adultes	36	180	91,00	2,528
6 adultes	15	90	45,50	3,033
7 adultes	2	14	7,08	3,539
9 adultes*	1	9	4,55	4,550
Total	3 949	7 811	3949,00	

* L'échantillon ne comportait aucun ménage à 8 adultes.

L'Enquête préélectorale comptait 3 949 ménages, dont 1 127 ménages à un adulte, 2 101 ménages à deux adultes, 479 ménages à trois adultes, ainsi de suite (voir la variable NADULTS). Pour calculer

⁵ La pondération en vue de compenser les probabilités inégales, la stratification et d'autres méthodes servant à améliorer les estimations sont couramment utilisées dans le domaine de la recherche-enquête. Voir entre autres Lessler et Kalsbeek, 1992, chapitre 8; Kalton, 1983, chapitre 10; Babbie, 1992, chapitre 5. Kish (1965) aborde spécifiquement la question de la compensation des probabilités inégales par la pondération dans le cas des ménages (p. 400) et suggère, à l'inverse de la plupart des chercheurs, qu'elle ne serait pas nécessaire.

les facteurs de pondération des ménages, on doit commencer par déterminer le nombre total pondéré de cas (nombre de cas multiplié par le nombre d'adultes dans le ménage). Dans le cas des ménages à trois adultes, par exemple, on multiplie 479 par 3 et on obtient un échantillon pondéré de 1 437 ménages à trois adultes. L'Enquête préélectorale compte 7 811 cas pondérés.

Il faut ensuite rajuster à la baisse le total des cas pondérés (7 811) pour qu'il atteigne la taille de l'échantillon original de 3 949 (cas pondérés par catégorie de ménages divisés par le total des cas pondérés puis multipliés par la taille de l'échantillon original). Dans le cas des ménages à trois adultes, le calcul est le suivant : $(1\,437 \div 7\,811) \times 3\,949 = 726,50$.

On calcule ensuite le facteur de pondération pour chaque catégorie de ménages (soit le total des cas rajusté par catégorie de ménages \div nombre de cas dans la catégorie). Dans le cas des ménages à trois adultes, le calcul est le suivant : $726,50 \div 479 = 1,517$.

2.7 Inclusion des facteurs de pondération des régions et des ménages dans l'analyse des résultats de l'Enquête préélectorale

Bien que les facteurs de pondération fassent partie intégrante de l'ensemble des données, il est nécessaire d'en préciser la valeur au moyen du langage de programmation approprié au moment d'analyser les données. Il est recommandé d'utiliser le code CPSNWGT1 (pondération nationale 1 - Enquête préélectorale) au moment de faire des estimations nationales. (Tableau 2.4).

Le CPSNWGT1 est le produit des facteurs de pondération des ménages et des régions. Au moment de comparer la situation au Québec à celle du reste du Canada, il est avisé de rajuster la proportion *québécoise+ de l'échantillon à l'aide du code CPSHHWGT (pondération des ménages - Enquête préélectorale) et celle du reste du Canada à l'aide du code CPSNWGT2

(pondération nationale 2 - Enquête préélectorale).⁶ Si l'utilisateur ne précise aucun facteur de

⁶ Les facteurs de pondération des ménages ont été calculés à l'aide des données sur la taille des ménages de l'échantillon complet. Le calcul des variables de pondération pour le Québec seulement, ou pour le Canada sans le Québec, indique qu'il n'est pas nécessaire de calculer la variable de pondération des ménages pour chaque composante de l'échantillon. La répartition de la population par catégorie de ménages est environ la même au Québec que dans les autres provinces et territoires.

pondération, les données obtenues ne seront pas pondérées.

Tableau 2.4 Explication des facteurs de pondération : Enquête préélectorale

	Nom de la variable	Description	Usage
1	CPS <u>HH</u> WGT	pondération des ménages - Enquête préélectorale	Le facteur de pondération des ménages tient compte des probabilités inégales de sélection des ménages.
2	CPS <u>P</u> WGT <u>1</u>	pondération régionale 1 - Enquête préélectorale	Le premier facteur de pondération régionale tient compte des probabilités inégales de sélection à l'échelle régionale pour les <u>dix provinces et deux territoires</u> .
3	CPS <u>P</u> WGT <u>2</u>	pondération régionale 2 - Enquête préélectorale	Le second facteur de pondération régionale tient compte des probabilités inégales de sélection à l'échelle régionale <u>après exclusion de la province de Québec</u> .
4	CPS <u>N</u> WGT <u>1</u>	pondération nationale 1 - Enquête préélectorale	Le premier facteur de pondération nationale combine les facteurs de pondération de la région et des ménages <u>pour les dix provinces et deux territoires</u> .
5	CPS <u>N</u> WGT <u>2</u>	pondération nationale 2 - Enquête préélectorale	Le second facteur de pondération nationale combine les facteurs de pondération de la région et des ménages <u>après exclusion de la province de Québec</u> .

Parce que les taux de réinterview étaient assez élevés et que l'érosion de l'échantillon n'a pas été attribuée à la taille ni à la province d'origine des ménages, les responsables du projet n'ont pas eu à élaborer de nouveaux facteurs de pondération en vue de l'Enquête postélectorale et de l'Enquête postale. Par contre, il se peut que le nombre de cas varie d'un processus analytique ou d'un sous-ensemble de données à un autre, étant donné que les facteurs de pondération comportent des fractions arrondies et que les valeurs manquantes varient selon l'unité statistique. L'incidence de

l'arrondissement des valeurs dépend du programme informatique employé. Par exemple, la version pour micro-ordinateur du programme SPSS applique une méthode d'arrondissement des données pondérées moins efficace que la version pour gros ordinateur.

2.8 Échantillons de l'Enquête postélectorale et de l'Enquête postale

L'échantillon de l'Enquête postélectorale était composé des répondants à l'Enquête préélectorale. À la fin de chaque entrevue préélectorale, les enquêteurs ont inscrit sur une *page de titre+ le nom du répondant ou un autre élément permettant de l'identifier (comme ses initiales ou sa fonction dans le ménage, p. ex. mère), l'année de sa naissance, son sexe et son numéro de téléphone. Au moment de débiter l'Enquête postélectorale, ils ont mélangé les pages de titre afin que l'ordre des appels ne coïncide pas avec celui des premières entrevues ni avec l'émission du sous-échantillon durant l'Enquête préélectorale.

À la fin de l'entrevue postélectorale, les enquêteurs ont demandé l'adresse des répondants afin de leur faire parvenir l'Enquête postale. Quatre-vingt-trois pour cent des répondants ont fourni leur adresse.

3. Collecte des données

3.1 Introduction

Cette section de la documentation technique décrit la méthode de collecte des données utilisée. Les entrevues ont été effectuées au centre d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur de l'IRS. Le centre est équipé de postes de supervision munis d'un système de communication téléphonique ROLM CBX et d'un terminal vidéo où est reproduit l'écran de l'enquêteur. De cette façon, les superviseurs peuvent écouter les appels des enquêteurs et vérifier visuellement qu'ils enregistrent correctement les réponses des participants.

3.2 Méthode de collecte des données : Enquêtes préélectorale et postélectorale

De façon à effectuer le plus d'entrevues possible, les enquêteurs ont tenté de joindre les ménages de l'échantillon *durant* la journée et la soirée, en semaine et durant la fin de semaine. Habituellement, il leur fallait faire entre deux et quatre appels par jour pendant les quatre jours suivant l'émission du sous-échantillon. Plus de la moitié des entrevues ont nécessité trois appels ou moins, mais 10 pour 100 ont quand même nécessité dix appels ou plus (Tableau 3.1). Les enquêteurs disposaient de peu de temps pour prendre contact avec les ménages de chaque sous-échantillon (10 jours) et ne pouvaient donc pas se permettre de limiter leurs tentatives d'appel. Par conséquent, ils ont parfois fait jusqu'à 20 appels pour obtenir une entrevue. Le rapport entre le nombre d'appels effectués et le nombre d'entrevues effectuées était semblable lors de l'Étude sur l'élection canadienne de 1997 à ce des études de 1988 et de 1993, menées elles aussi par l'IRS. (Vous pouvez obtenir les fichiers de données et la documentation technique de ces enquêtes auprès de l'IRS).

L'Enquête postélectorale n'employait pas d'échantillon avec renouvellement complet et ne dépendait pas de l'achèvement d'un certain nombre d'entrevues par jour, ce qui a permis de gérer l'échantillon de façon à effectuer la plupart des appels aux périodes de la journée les plus productives. On pouvait également s'attendre à ce que les entrevues postélectorales nécessitent moins d'appels que les entrevues préélectorales, comme cela avait été le cas lors des études précédentes sur les élections canadiennes effectuées par l'IRS, parce que les répondants savaient qu'un enquêteur appellerait de nouveau après l'élection. Malgré cela, comme il est indiqué ci-après, le taux de réinterview de l'Enquête postélectorale de 1997 était équivalent à celui de l'enquête de 1988, mais inférieur à celui

de l'enquête de 1993 (même si le taux de réponse de l'Enquête préélectorale de 1997 se comparait favorablement à celui des enquêtes précédentes). Afin de palier le faible taux de réponse, les enquêteurs ont dû multiplier les efforts pour joindre les répondants à la maison (et convaincre les non-intéressés). Par conséquent, ils ont effectué en moyenne plus d'appels par entrevue en 1997 que lors des études précédentes. En 1993, 62 pour 100 des entrevues postélectorales ont nécessité trois appels ou moins, comparativement à seulement 41 pour 100 en 1997. Parallèlement, 21 pour 100 des entrevues de 1997 ont nécessité 10 appels ou plus, comparativement à seulement 6 pour 100 en 1993. (Les variables *CPSATTEM+ et *PESATTEM+ indiquent le nombre d'appels requis pour effectuer l'entrevue.)

Tableau 3.1 Nombre d'appels : Enquêtes préélectorale et postélectorale

Appels	Préélectorale		Postélectorale	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
1	857	22	510	16
2	780	20	400	13
3	549	14	391	12
4	389	10	348	11
5	318	8	277	9
6	202	5	197	6
7	185	5	150	5
8 - 9	228	6	234	7
10 - 14	273	7	322	10
15 - 37	168	3	313	10
38 - 55			28	1
Total	3 949	100	3 170	100

Les personnes qui ont refusé de répondre à l'Enquête préélectorale ont reçu un second appel et 9 pour 100 d'entre elles (179 ou 4,5 pour 100 des répondants à l'Enquête préélectorale) ont accepté de répondre à l'enquête lors de la seconde demande ou d'une demande ultérieure (les variables *CPSREFUS+ et *PESREFUS+ indiquent s'il s'agissait d'une première demande ou d'une demande ultérieure). Parce que les enquêteurs ont utilisé une méthode d'échantillon avec renouvellement

complet, ils avaient peu de temps à consacrer à chaque sous-échantillon de ménages; pour cette raison, ils ont obtenu un taux de consentement tardif faible comparativement à ceux qu'on obtient habituellement lors des enquêtes de l'IRS (18 à 23 pour 100). Durant l'Enquête postélectorale, toutefois, les efforts déployés pour convaincre les répondants non intéressés étaient près de trois fois plus productifs que lors de l'Enquête préélectorale. Même si les 118 cas de consentement tardif à la réinterview ne comptent que pour quatre pour cent des entrevues postélectorales totales, ils représentent 22 pour 100 des refus initiaux.

La grande attention portée au choix du moment et du nombre des appels ultérieurs avait pour but d'augmenter le taux de réponse, et donc d'améliorer la représentativité de l'échantillon. De nombreux chercheurs ont constaté que les répondants difficiles à joindre ou non intéressés par les enquêtes ont des caractéristiques quelque peu différentes de celles des répondants habituels (Dunkelberg et Day, 1973; Fitzgerald et Fuller, 1982; McDonald, 1979).

Des indications ont également été incluses dans l'ensemble des données concernant le nombre d'appels effectués, l'intérêt des répondants au moment du premier contact, le nombre de fois qu'on a joint le ménage et d'autres variables liées au processus de collecte des données.

3.3 Taux de réponse durant l'Enquête préélectorale

Il existe de nombreuses façons de calculer le taux de réponse à une enquête (Groves, 1989; Groves et Lyberg, 1988; Wiseman et Billington, 1984; Frey, 1983; Dillman, 1978). Les responsables du projet ont choisi une méthode conservatrice qui, à la différence de la plupart des autres méthodes courantes, ne produit pas de valeurs gonflées. Ils ont divisé le nombre d'entrevues effectuées par le nombre estimé de ménages admissibles et ont multiplié le résultat par 100.

Le taux de réponse a donc été calculé de la façon suivante : des 8 748 abonnés inclus dans l'échantillon, 6 343 ont été jugés admissibles (entrevues effectuées [n=3 949] + refus [n=2 024] + appels ultérieurs [n=370]; voir le Tableau 3.2) et 1 999 non admissibles (répondant ne parle ni français ni anglais, est en trop mauvaise santé pour répondre à l'enquête, n'a pas la citoyenneté canadienne ou autre [n=928]; lignes d'affaires ou hors service [n=1 071]). Les enquêteurs n'ont pas pu déterminer l'admissibilité de 406 abonnés dont le numéro de téléphone figurait dans l'échantillon. Pour les besoins du calcul, ils sont partis du principe que la proportion de ces abonnés qui était admissible était la même

que dans le reste de l'échantillon.

Tableau 3.2 Ventilation finale de l'échantillon : Enquête préélectorale

Résultats	Nombre	%
entrevues effectuées	3 949	45
refus	2 024	23
appels ultérieurs	370	4
maladie/personne âgée/langue étrangère/absence/non-citoyen	928	11
ligne d'affaires ou hors service	1 071	12
admissibilité non déterminée	406	5
total	8 748	100
taux de participation	-	66
taux d'achèvement	-	62
taux d'admissibilité des ménages	-	76
nombre estimé de ménages admissibles	6 651	-
taux de réponse	-	59

Les responsables du projet ont évalué à 76 pour 100 le taux d'admissibilité des ménages (ménages admissibles connus [6 343] ÷ (ménages admissibles connus [6 343] + ménages non admissibles [1 999]) = 0,76) et à 6 651 le nombre estimé de ménages admissibles (6 343 + [0,76 x 406] = 6 651). En divisant le nombre d'entrevues effectuées (3 949) par le nombre estimé de ménages admissibles (6 651), on obtient un taux de réponse final de 59,4 pour 100. D'avis que peu d'entre eux seraient en réalité admissibles, bon nombre d'organismes choisissent de ne pas inclure au calcul les ménages dont l'admissibilité ne peut être déterminée (voir Groves et Lyberg, 1988; pour une discussion de la question.) Selon cet argument, le taux de réponse ou *taux d'achèvement+ s'élèverait à 62 pour 100. On l'obtiendrait en divisant le nombre d'entrevues effectuées par le nombre connu de ménages admissibles (3 949 ÷ 6 343). Pour obtenir le taux de réponse, d'autres organismes divisent le nombre d'entrevues effectuées par le nombre d'entrevues effectuées plus le nombre de refus. Cette version du taux de réponse, qu'on appelle aussi *taux de participation+, donne un résultat de 66 pour 100 (3 949 ÷ 3 949 + 2 024).

Le taux de réponse obtenu à l'Enquête préélectorale est de quatre à huit pour cent moins élevé que les taux de réponse habituels des enquêtes grand public de l'IRS employant un système de composition aléatoire des numéros de téléphone et de détermination arbitraire du répondant parmi les membres adultes du ménage. La courte période d'entrevue, qui complique l'accès aux personnes difficiles à joindre, doit être en grande partie responsable de cette situation. On lui doit aussi la proportion élevée *d'appels ultérieurs+ et *d'abonnés dont l'admissibilité n'a pu être déterminée+, et le faible taux de consentement tardif. Lors d'études, les enquêteurs disposent habituellement de deux à trois semaines pour joindre les ménages sélectionnés; dans le cas présent, ils ne disposaient que de dix jours.

Tableau 3.3 Pourcentage moyen d'entrevues effectuées quotidiennement pendant les 27 premiers jours de la campagne électorale

N ^{bre} de jours	% d'entrevues effectuées	% cumulatif
un	43	43
deux	15	58
trois	10	68
quatre	6	74
cinq	5	79
six	5	84
sept	3	87
huit	5	92
neuf	3	95
dix	5	100

À partir de la 28^e journée de la campagne, les enquêteurs ont commencé à réduire la période d'appel de 10 jours allouée à chaque sous-échantillon. Ainsi, on a appelé pendant neuf jours seulement les ménages du sous-échantillon émis le 28^e jour, pendant huit jours seulement ceux du sous-échantillon émis le 29^e jour, ainsi de suite. Le Tableau 3.3 indique le pourcentage d'entrevues effectuées selon le nombre de jours écoulés pour les sous-échantillons émis durant les 27 premiers jours de la campagne. Si le nombre d'entrevues effectuées par jour avait été le même pendant les dix derniers

jours du sous-échantillon que pendant les 27 premiers jours d'appel, on peut s'attendre à ce que le taux de réponse général ait été 3,5 pour 100 plus élevé.

Le taux de réponse variait également selon la région. La Saskatchewan a enregistré le plus faible taux de réponse (53 %), suivie du Québec (54 %) et des Territoires. C'est en Alberta et au Nouveau-Brunswick que les enquêteurs ont obtenu les meilleurs taux de réponse (entre 67 et 72 pour 100 ; Tableau 3.4).

Tableau 3.4 Entrevues effectuées, taux de réponse et taux de réinterview par région : Enquêtes préélectorale, postélectorale et postale

Prov./Terr.	Préélectorale		Postélectorale		Postale	
	Entrevues (N ^{bre})	Taux de réponse (%)	Entrevues (N ^{bre})	Taux de réinterview (%)	Entrevues (N ^{bre})	Taux de réinterview (%)
Terre-Neuve	99	66	83	84	48	58
Î.-P.-É.	101	64	86	85	44	51
N.-É.	101	67	93	92	64	69
N.-B.	108	68	90	83	58	64
Québec	1 034	54	801	77	459	57
Ontario	951	59	756	79	453	60
Manitoba	203	62	158	78	89	56
Saskatchewan	211	53	174	82	96	55
Alberta	481	67	407	85	234	57
C.-B.	473	59	371	78	225	61
T. N.-O.	97	72	80	82	38	48
Yukon	90	67	71	79	43	61
Canada	3 949	59	3 170	80	1 851	58

3.4 Taux de réinterview : Enquête postélectorale

Le taux de réinterview postélectorale s'est élevé à 80 pour 100, soit environ le même qu'en 1988, mais beaucoup plus bas qu'en 1993 (88 pour 100). Le taux de réponse du Québec se trouvait parmi

les plus bas enregistrés, mais à un ou deux pour cent de celui de quatre autres provinces. Les Maritimes, l'Alberta et la Saskatchewan ont obtenu les taux de réinterview postélectorale les plus élevés, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest ont obtenu les taux de réinterview postale les plus bas (Tableau 3.4).

Les refus et les appels ultérieurs sont les principales composantes (un peu plus des deux tiers) du taux de non-réponse à l'Enquête postélectorale par les répondants à l'Enquête préélectorale et s'appliquent à 13 pour 100 de tous les répondants à l'Enquête préélectorale. Les autres situations expliquant le taux de non-réponse sont la maladie ou la mort du répondant, l'incapacité de le joindre au téléphone (jamais à la maison; nouveau numéro confidentiel; nouveau numéro fourni par la compagnie de téléphone joint le mauvais ménage; répondant a quitté le domicile et les membres du ménage ne veulent ou ne peuvent pas donner son nouveau numéro) ou une erreur de composition du numéro durant l'Enquête préélectorale. (Avant le début de l'entrevue, le système d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur achemine l'enquêteur vers un écran de vérification du numéro de téléphone; étant donné le grand volume d'appels, toutefois, il arrive que des erreurs de composition se glissent et que les répondants ne portent pas assez attention au numéro de téléphone que leur dicte l'enquêteur; p. ex. 735-5335 au lieu de 753-5335).

3.5 Méthode de collecte des données : Enquête postale

À la fin de l'entrevue postélectorale, les enquêteurs demandaient aux répondants de fournir leur adresse afin qu'on puisse leur envoyer un questionnaire postal. Quatre-vingt-trois pour cent (2 627 personnes) d'entre eux ont accepté et ont reçu deux envois. Le premier comprenait le questionnaire, une lettre de présentation et une enveloppe de retour adressée et affranchie. Le second envoi comprenait une carte de rappel et de remerciement qui ressemblait à une grosse carte postale. Le postage des questionnaires et des cartes a eu lieu entre les 19 juin et 16 août. (Les enquêteurs ont commencé à poster les questionnaires avant la fin des entrevues postélectorales de façon à étaler les envois.) La plupart des questionnaires retournés sont parvenus aux enquêteurs en dedans de quatre semaines, après quoi un second questionnaire (accompagné d'une lettre de présentation et d'une enveloppe de retour) a été posté aux non-répondants suivi d'une carte de rappel une semaine plus tard. Les enquêteurs ont également téléphoné à tous les non-répondants restants durant la semaine du 21 octobre. En tout, 80 pour 100 des personnes ayant fourni leur adresse (ou 66 pour 100 des répondants à l'Enquête postélectorale) ont rempli le questionnaire postal.

4. Questions d'enquête et traitement des données

4.1 Introduction

Cette section de la documentation technique fournit des renseignements sur le questionnaire et l'organisation des données. On y décrit brièvement certaines variables principales, la méthode de randomisation des questions, la méthode de codification des questions ouvertes et l'appariement des trois ensembles de données. Vous trouverez également ci-joint une liste des variables employées (nom et description). Veuillez noter que les variables associées à l'Enquête préélectorale comportent le préfixe *CPS+, celles associées à l'Enquête postélectorale le préfixe *PES+ et celles associées à l'Enquête postale le préfixe *MBS+.

4.2 Variables *RTYPE+ et *WAVE+ pour identifier les sous-ensembles de données

Les trois enquêtes comportaient des questions bien distinctes. L'analyse statistique de l'Enquête postale tient compte d'une proportion d'entrevues valides de 1 857 cas seulement; un code *d'entrevue manquante+ est attribué aux 2 092 participants à l'Étude sur l'élection canadienne qui n'ont pas rempli le questionnaire postal. (Les 1 857 *entrevues valides+ et les 2 092 *entrevues manquantes+ forment ensemble l'échantillon complet de 3 949 cas.) Il est possible de procéder à l'analyse sans y inclure les entrevues manquantes, en précisant qu'elle sera fondée uniquement sur un sous-ensemble des données. Une série de variables *RTYPE+ ont été créées. Parmi celles-ci, la variable RTYPE3 indique qu'il s'agit d'un répondant à l'Enquête postale (*RTYPE1+ identifie les répondants à l'Enquête préélectorale et *RTYPE2+ les répondants à l'Enquête postélectorale).

Les analystes qui désirent examiner le cas des 1 851 personnes ayant répondu aux trois enquêtes doivent sélectionner la valeur 111 de la variable WAVE. La valeur 100 identifie les 779 répondants qui ont seulement répondu à l'Enquête préélectorale, tandis que la valeur 110 identifie ceux qui ont effectué les deux entrevues téléphoniques, mais pas l'entrevue postale.

4.3 Questions de portée locale

Un grand nombre de questions étaient adaptées à la province. À une question de l'Enquête préélectorale sur les chefs et les partis politiques, par exemple, on ne demandait pas l'opinion des Québécois sur Preston Manning et le Reform Party, ni l'opinion des habitants du reste du Canada sur Gilles Duceppe et le Bloc Québécois. De plus, seuls les Québécois ont pu répondre à la question CPSA2H sur la nécessité de *défendre les intérêts du Québec+. Les questions applicables à une ou plusieurs provinces ou aux Territoires seulement contiennent un code ITAO du genre [if prov ne 14] [goto ch18][endif] (qui signifie : s'il s'agit d'une province autre que le Québec, passez à la prochaine question). C'est le cas de la question CPSA2H.

4.4 Questions circonstanciellles

À partir du 12 mai (débat de langue anglaise, questions CPSL1), du 13 mai (premier débat de langue française, questions CPSL2) et du 18 mai (second débat de langue française, question CPSL2D), les enquêteurs ont posé des questions spécifiques sur les débats des chefs. Un calcul de la fréquence des entrevues permet de tenir compte durant l'analyse de la proportion d'entrevues effectuées avant ces dates.

Il a également fallu attendre jusqu'au 1^{er} mai avant de demander aux répondants s'ils savaient quel parti avait promis de réduire le chômage de moitié d'ici l'an 2001 (CPSF14) et quel parti refusait d'accorder au Québec le statut de société distincte (CPSF15). (Un calcul de la fréquence des entrevues permet de tenir compte de 500 participants qui n'ont pas eu cette question durant l'Enquête préélectorale.)

Le 8 mai, une dernière question a été ajoutée à l'enquête. Elle portait sur la décision du gouvernement de déclencher une élection (CPSJ15) alors que le Manitoba était inondé.

4.5 Prévisions électorales, prochain gouvernement et opposition : explication des codes ITAO et des erreurs

Lors de la première étape de collecte de données, la codification ITAO a soulevé trois problèmes dans la section de l'enquête sur les prévisions électorales. Aux questions CPSI2A à CPSI3E, les répondants devaient indiquer quelle était la probabilité de chaque parti de remporter l'élection dans l'ensemble du pays (la plupart des sièges au Québec allant au Bloc Québécois). L'ordre dans lequel

figuraient les noms des partis était randomisé. Les répondants devaient également indiquer quelle était la probabilité de chacun de former l'opposition. Or, le parti qui, selon eux, avait les meilleures chances de remporter l'élection devait être exclus de la question sur le parti d'opposition.

Le 15 mai, on s'est aperçu que la décision d'omettre de la seconde question le parti ayant *le plus de chances* de remporter l'élection n'avait pas été mise en pratique et que la liste des partis d'opposition incluait tous les partis, quelle que soit leur classement à la question précédente. On a donc ajouté à l'enquête un code ITAO le 16 mai, pour rectifier la situation et ordonner les partis en fonction des réponses fournies.

Le 17 mai, par contre, il est devenu manifeste que ce code ne fonctionnait pas convenablement. La codification soulevait les problèmes suivants :

- Un. Dans certains cas, un parti manquait de la liste des partis d'opposition possibles alors que le répondant ne lui avait pas attribué les meilleures chances de remporter l'élection. La codification a donc été modifiée le 17 mai. Entre-temps, 26 entrevues ont été effectuées entre les 16 et 17 mai.
- Deux. Lorsqu'un répondant donnait à deux partis les mêmes chances de former le prochain gouvernement (égalité), les deux partis auraient dû figurer dans la liste des partis d'opposition. Les codes ITAO afférents fonctionnaient convenablement, sauf lorsqu'un répondant créait l'égalité en modifiant une réponse déjà fournie. Dans ce cas, le parti dont les chances de gagner avaient été modifiées ne figurait pas dans la liste des partis d'opposition. Cette erreur a été corrigée le 26 mai. Entre-temps, 44 entrevues ont été effectuées entre les 16 et 25 mai.

Entre le 27 avril et le 15 mai, par conséquent, le parti le plus susceptible selon le répondant de former le prochain gouvernement figurait dans la liste des partis d'opposition possibles. Une erreur de codification s'est ensuite glissée entre les 16 et 25 mai et a compromis 70 entrevues. Les chercheurs peuvent toujours attribuer une note de 0 (aucune chance) au parti

jugé le plus susceptible de former le prochain gouvernement dans le cas où il figure dans la liste des partis possibles d'opposition.

4.6 Randomisation de l'ordre des questions

Dans plusieurs sections de l'enquête, des opérateurs logiques ITAO ont servi à randomiser l'ordre dans lequel les questions étaient posées aux répondants. Selon Schuman et Presser (1981), cet ordre aurait des répercussions réelles mais difficiles à prévoir sur les résultats d'enquêtes. La randomisation des questions de l'Étude constituait une mesure de précaution dont l'objectif premier était d'identifier ces répercussions.

4.61 Essais concernant l'ordre des questions et des réponses dans l'Enquête préélectorale

Les sept essais effectués lors de l'Enquête préélectorale concernant l'ordre des questions sont décrits ci-après, suivis des six essais sur l'ordre et la formulation des questions de l'Enquête postélectorale.

A : Importance de différents enjeux politiques

La première question de l'Enquête préélectorale était ouverte; les répondants devaient indiquer lequel parmi une série d'enjeux politiques spécifiques leur importait PERSONNELLEMENT le plus (on soulignait dans la question le mot *personnellement+). Ils devaient ensuite évaluer l'importance de huit enjeux politiques, c'est-à-dire l'unité canadienne (CPSA2A), la réduction du déficit (CPSA2B), la création d'emplois (CPSA2C), la réduction des taxes (CPSA2D), le respect des promesses électorales (CPSA2E), le maintien des programmes sociaux (CPSA2F), la lutte contre la criminalité (CPSA2G) et la défense des intérêts du Québec (CPSA2H).⁷ L'ordre dans lequel ces enjeux étaient présentés au répondant dépendait du nombre aléatoire 1 (CPSRN1). Lorsque le CPSRN1 était égal à *1+, on débutait par l'unité canadienne, suivie de la réduction du déficit, de la création d'emplois, ainsi de suite. Lorsque le CPSRN1 était égal à *2+ on passait directement à la réduction du déficit, puis à la création d'emplois, à la réduction des taxes et ainsi de suite; on abordait en dernier la question de l'unité canadienne. Par conséquent, chaque élément de la liste a été nommé environ le même nombre de fois en premier, en deuxième, en troisième et ainsi de suite. Grâce au croisement (tableau de contingence) d'un de ces éléments et du CPSRN1, l'analyste peut déterminer quelle est l'incidence, le cas échéant,

⁷ Les répondants hors Québec n'ont pas eu à expliquer dans quelle mesure la défense des intérêts du Québec leur importait personnellement lors de l'élection.

de l'ordre des questions sur les résultats obtenus.

B : Répercussions des politiques gouvernementales sur la situation financière du répondant

Les répondants se sont vus demander si les politiques des gouvernements fédéral (CPSC3) et provincial (CPSC4) *avaient amélioré ou détérioré leur situation financière, ou n'avaient pas changé grand chose+. Lorsque le CPSRN2 était égal à *1+, c'est-à-dire dans la moitié des cas, les enquêteurs demandaient en premier aux répondants leur avis sur les politiques fédérales, puis sur les politiques provinciales. Lorsque le CPSRN2 était égal à *2+, les enquêteurs inversaient l'ordre des questions et demandaient en premier leur avis sur les politiques provinciales. Le croisement (tableau de contingence) de CPSRN2 et CPSC3 et de CPSRN2 et CPSC4 permet à l'analyste de déterminer quelle est l'incidence, le cas échéant, de l'ordre des questions sur les résultats obtenus.

C : Évaluation des chefs de parti

Les enquêteurs ont demandé à chaque répondant d'évaluer quatre des cinq chefs de parti (CPSD1A à CPSD1E) selon une échelle de 0 à 100 (les répondants du Québec n'avaient pas à évaluer Preston Manning et ceux du reste du Canada n'avaient pas à évaluer Gilles Duceppe). Le code CPSRN5 déterminait l'ordre dans lequel étaient dictés les noms des chefs. Lorsqu'il était égal à *1+, par exemple, l'ordre suivant était utilisé auprès des répondants hors Québec : Charest, Chrétien, McDonough, Manning. Lorsqu'il était égal à *24+, il s'agissait plutôt de : Manning, McDonough, Chrétien, Charest. (Le CPSRN5 pouvait aller de *1+ à *24+ étant donné les 24 ordres possibles de présentation⁸.)

Avant de passer à la question sur l'évaluation des chefs, les enquêteurs ont demandé aux répondants s'ils étaient *bien informés, pas très informés ou pas du tout informés+ sur chacun des chefs de parti (CPSDR1 à CPSDR5). Les répondants qui disaient ne rien connaître sur un chef particulier n'avaient pas à l'évaluer ou à le décrire (voir la section F ci-après).

D : Évaluation des partis

⁸ Nombre possible de permutations de quatre noms, correspondant à la factorielle de 4 : $(4 \times 3 \times 2 \times 1 = 24)$.

Comme celle de leurs chefs, l'évaluation des partis a également été soumise à une échelle de 0 à 100 et son ordre de présentation randomisé (CPSD1G à CPSD1K). Il existait encore 24 ordres possibles de présentation et les répondants n'avaient pas à se prononcer sur le Bloc Québécois ou le Reform Party selon qu'ils habitaient au Québec ou dans le reste du Canada. Le code CPSRN6 servait à déterminer l'ordre de présentation des partis, qui ne dépendait aucunement de l'ordre de présentation des chefs aux questions précédentes.

E : Évaluation du travail du gouvernement libéral sortant

Les répondants devaient aussi se prononcer sur le travail du gouvernement libéral sortant en ce qui a trait à sept (six ailleurs qu'au Québec) enjeux politiques particuliers (CPSF10A à CPSF10G). Il s'agissait des mêmes enjeux que ceux des questions CPSA2B à CPSA2H (voir le point A), à l'exception de la réduction des taxes. L'ordre de présentation des enjeux était de nouveau randomisé, en fonction du code CPSRN3. Environ le même nombre de répondants se sont vus demander d'évaluer le travail du gouvernement en matière d'unité canadienne en premier, en deuxième, en troisième, ainsi de suite.

F : Série de mots s'appliquant aux chefs de parti

Les enquêteurs ont demandé aux répondants dans quelle mesure certains mots (fort, confiance, arrogant, compassion et idées nouvelles) s'appliquaient à chacun des chefs de parti (CPSH1A à CPSH5E). Dans cette section, l'ordre de présentation des chefs était déterminé par le code CPSRN7. De nouveau, l'ordre de présentation avait 24 permutations possibles et ne dépendait en rien de l'ordre de présentation des questions précédentes. Les répondants qui ne connaissaient pas un des chefs de parti (questions CPSDR1 à CPSDR5) ou qui ne pouvaient ou ne voulaient pas en évaluer un (questions CPSD1A à CPSD1E) n'avaient pas à se prononcer sur ce chef.

G : Prévisions électorales pour la circonscription et le pays

Les enquêteurs ont demandé aux répondants quelles étaient les chances que chaque parti remporte l'élection dans leur circonscription et dans l'ensemble du pays (CPSI1A à CPSJ2E). Lorsque le CPSRN4 était égal à *1+, les répondants devaient en premier se prononcer sur leur circonscription

puis sur l'ensemble du pays. Lorsque le CPSRN4 était égal à *2+, c'était l'inverse. Dans les deux cas, l'ordre de présentation des partis était randomisé. Par exemple, lorsque le CPSRN8 était égal à *1+ (et le CPSRN4 aussi), les répondants devaient en premier se prononcer sur les chances qu'avait le Parti Conservateur de remporter l'élection dans leur circonscription, puis celles du Parti libéral, du Nouveau Parti Démocratique et du Reform Party (sauf au Québec, où le Reform Party était remplacé par le Bloc Québécois). L'ordre des partis était inversé lorsque le CPSRN8 était égal à *24+ (Reform Party suivi du NPD, du Parti libéral et du Parti Conservateur). Le nombre d'ordres possibles de présentation des partis s'élevait à 24 (fonction du code CPSRN9) pour chacune des deux questions. Par ailleurs, les codes CPSRN8 et CPSRN9 étant assignés aux répondants de façon arbitraire, l'ordre de présentation des partis à la première question n'avait pas d'incidence sur leur ordre de présentation à la seconde.

4.62 Essais concernant l'ordre des questions et des réponses dans l'Enquête postélectorale

A : Chefs de parti, partis et candidats

En vue de leur évaluation, l'ordre de présentation des chefs de parti (PESDR1 à PESDR5), des partis (PESC2A à PESC2E) et des candidats (PESC3A à PESC3E) était randomisé. Comme dans l'Enquête préélectorale, il existait dans chacun des cas 24 ordres possibles de présentation (l'ordre de présentation d'une question n'ayant aucune incidence sur les autres).

Il existait plusieurs différences entre les questions d'évaluation des partis et de leur chef de l'Enquête préélectorale et celles de l'Enquête postélectorale. Entre autres, les questions PESDR1 à PESDR5 sur le niveau de connaissance des chefs de parti (*bien informés, pas très informés, pas du tout informés+) ne servaient pas de filtre en vue de l'évaluation des chefs. Autrement dit, les répondants à l'Enquête postélectorale devaient évaluer chaque chef de parti y compris ceux qu'ils disaient ne pas connaître. À la différence de l'Enquête préélectorale, l'Enquête postélectorale demandait également aux répondants québécois de se prononcer sur Preston Manning⁹ après évaluation des autres chefs de parti (dont l'ordre était randomisé). Ils devaient également donner leur opinion sur le Reform Party, tandis que les répondants du reste du pays donnaient la leur sur le Bloc Québécois. Les répondants québécois devaient évaluer le Reform Party en dernier lieu et les répondants du reste du Canada

⁹ Les répondants du reste du Canada n'ont pas eu à évaluer Gilles Duceppe.

devaient évaluer le Bloc Québécois en dernier lieu.

B : Réduction des dépenses publiques

Les enquêteurs ont demandé aux répondants dans quelle mesure ils réduiraient les dépenses (*beaucoup, un peu ou pas du tout+) dans sept domaines (défense, aide sociale, pensions et sécurité de la vieillesse, soins de santé, assurance-chômage, éducation et aide aux pays en voie de développement, PESE6A à PESE6G). Le code PESRN9 a permis de randomiser l'ordre de présentation des domaines, de façon à ce que chacun d'entre eux soit abordé en premier une fois sur sept, en deuxième une fois sur sept, ainsi de suite.

C : Question sur l'avortement

Les enquêteurs ont demandé aux répondants laquelle de trois positions (*jamais permis; seulement si un médecin en établit la nécessité; à chaque femme de choisir+) représentait le mieux leur opinion sur l'avortement (PESE5A à PESE5C). Le nombre aléatoire 10 déterminait dans quel ordre on présentait les trois positions au répondant. Lorsque PESRN10 était égal à *1+, l'ordre suivant s'appliquait : jamais, seulement par nécessité, choix de la femme. Lorsque PESRN10 était égal à *2+, l'ordre suivant s'appliquait : seulement par nécessité, choix de la femme, jamais. Lorsque PESRN10 était égal à *3+, l'ordre suivant s'appliquait : choix de la femme, jamais, seulement par nécessité. Un calcul de la fréquence des trois versions permet de déterminer quelle incidence, le cas échéant, l'ordre de présentation des positions a eu sur les résultats.

D : Caractère universel des services gouvernementaux

Les répondants ont dû se prononcer sur l'une de deux positions concernant l'universalité des services gouvernementaux (PESE7A et PESE7B). La première voulait que l'on ne donne pas de services sans frais aux personnes qui sont capables de se les payer, tandis que la seconde reposait sur l'hypothèse que seule l'universalité des services permet de combler les besoins de tous. L'ordre de présentation des deux options était randomisé (PESRN11).

4.7 Formulation des questions

Les chercheurs du domaine de la recherche-sondage ont démontré l'importance de la formulation dans la façon de présenter une question (Converse et Presser, 1986; Schuman et Presser, 1981). Par conséquent, les codes ITAO ont donc servi à varier la formulation de plusieurs questions importantes dans l'Enquête postélectorale.

A : Détermination des votants

Il existait deux versions de la question sur le vote. La première (PESA2A) était courte et directe : *Avez-vous voté dans cette élection?+ (posée lorsque PESRN12 était égal à *1+). La seconde version de la question (PESA2B) comportait un préambule qui expliquait que *dans une démocratie+, les gens ont *le droit de voter+ et *le droit de ne pas voter+ et que certaines personnes *finissent par ne pas voter pour une raison ou une autre+ (posée quand PESRN12 était égal à *2+). La comparaison des répartitions de fréquences de PESA2B et de PESA2B permet de déterminer dans quelle mesure la seconde formulation a permis de réduire les fausses déclarations, courantes lorsqu'il s'agit de questions sur le vote (Katosh et Traugott, 1981).

B : Aspect temporel de l'intention de vote

Le code PESRN2 attribuait arbitrairement aux répondants une question fermée (PESA4C) ou une question ouverte (PESA4D) concernant le moment auquel ils ont fixé leur choix de vote. La question ouverte contient non seulement les codes des catégories de réponses de la question fermée, mais aussi des codes supplémentaires permettant d'enregistrer la plus grande variété possible de réponses. Les répondants qui disaient *ne pas avoir fixé leur choix avant l'élection parce qu'ils votent toujours pour le parti X+ ou *avoir fixé leur choix bien des années avant l'élection+ étaient les plus nombreux.

C : Comparaison entre les gouvernements fédéral et provincial

Dans l'Enquête postélectorale, il existait deux façons de demander aux répondants lequel entre le gouvernement fédéral et celui de leur province ou territoire défendait le mieux les intérêts des gens comme eux (PESF14A et PESF14B). La seconde version de la question (PESF14B) incluait *pas grand différence+ au nombre des choix de réponse. Le code PESRN4 déterminait laquelle des versions était employée.

D : Attachement à un parti provincial et fédéral

Le même type d'essai de formulation a servi à mesurer l'attachement des répondants à un parti fédéral (PESH1 à PESH9) et à un parti provincial (PESH10 à PESH19). Lorsqu'il s'agissait de décrire leur attachement à un parti fédéral, les répondants à qui on attribuait un code PESRN16 égal à *1+ devaient dire s'ils se considéraient habituellement comme un *libéral, conservateur, N.P.D. ou Reform (Bloc au Québec)+ ou s'ils n'avaient aucun attachement à un parti. Les autres devaient dire s'ils se sentaient proche d'un parti en particulier, puis nommer ce parti (PESH5). La même formule a été employée pour déterminer l'attachement à un parti provincial.

Les répondants à qui on a posé la première version de la question concernant le parti fédéral ont reçu la première version de la question concernant le parti provincial.

E : Objectifs de société

Les enquêteurs ont demandé aux répondants de classer quatre objectifs de société par ordre d'importance (PESI5A à PESI5F). Deux listes d'objectifs ont été utilisées, dont la première incluait:

1. maintenir l'ordre dans la société;
2. assurer aux gens plus de participation dans les décisions gouvernementales;
3. combattre l'inflation;
4. protéger la liberté d'expression.

La seconde liste était pareille, à l'exception du troisième objectif qui était *combattre le chômage+. Le nombre aléatoire 14 déterminait quelle liste on présentait au répondant (la première lorsque le PESRN14 était égal à *1+ et la seconde quand il était égal à *2+).

4.8 Questions ouvertes ou comportant la mention *autre (spécifiez)+

La première question des Enquêtes préélectorale (CPSA1) et postélectorale (PESA1) était ouverte et portait sur l'enjeu qui importait le plus aux répondants durant l'élection. La plupart des répondants ont nommé un seul enjeu. S'ils en nommaient plus d'un et si toutes les réponses ne pouvaient pas être munies du même code, seule la première était encodée (à moins qu'aucun code ne s'applique, auquel cas on passait à la deuxième). Les mêmes codes (fournis ci-après) ont servi aux deux enquêtes. Les catégories employées étaient nombreuses, mais parfois ne contenaient que quelques valeurs. Cela a

facilité le travail des analystes au moment de reclasser les réponses dans un plus petit nombre de catégories globales. Dans la mesure du possible, les responsables du projet ont utilisé les catégories créées en vue de l'Étude de 1993 sur l'élection canadienne. Les questions liées au libre-échange, par contre, étaient plus souvent citées en 1993, alors que celles associées aux programmes sociaux étaient plus courantes en 1997.

A : Codes employés pour la question sur *l'enjeu le plus important+

TRAVAIL ET EMPLOI

- 10 Besoin/création d'emplois; réduction du chômage
- 11 Emplois pour les jeunes
- 12 Envie/besoin de sécurité d'emploi (y compris protéger l'industrie de la pêche)
- 13 Manque d'emplois dans le secteur primaire (pêche, agriculture, exploitation des forêts, mines)
- 14 Besoin de plus de formation professionnelle/adaptation de la main-d'oeuvre
- 15 Emploi et chômage - mention générale
- 16 Perte d'emplois à la suite du libre-échange

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

- 20 Généralités (dettes, déficit, etc.)
- 21 Dette - réduction/contrôle/équilibre
- 22 Dette - élimination
- 23 Déficit - réduction/contrôle/équilibre
- 24 Déficit - élimination
- 25 Paiements de transfert
- 26 Équilibre budgétaire

CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

- 30 Généralités (économie, réforme économique)
- 31 Coût de la vie/inflation/chute du dollar
- 32 Hausse ou baisse des taux d'intérêts
- 33 Reprise économique après la récession
- 34 Stimulants économiques, initiatives
- 35 Agriculture et pêches (agriculture, pêches excessives, coût du transport)
- 36 Promotion de la petite entreprise, intervention réduite de l'État, que faire

- 37 Plus grande intervention de l'État/promotion de la petite entreprise
- 38 Besoin de stabiliser l'économie

DÉPENSES PUBLIQUES ÉLEVÉES

- 40 Coûts élevés de l'administration publique (fonction publique démesurée)
- 41 Contrôle des dépenses publiques
- 42 Réduction des avantages, salaires, préretraites
- 43 Obligation de l'État de rendre compte de ses dépenses (responsabilités envers le contribuable)
- 44 Coût/réduction de l'immigration
- 45 Réduction de l'aide sociale/élimination des excès
- 46 Questions liées aux hélicoptères
- 47 Déclenchement précoce de l'élection/élection sans raison/élection unilatérale
- 48 Inondations au Manitoba

TAXES ET IMPÔTS

- 50 Généralités
- 51 Élimination de la TPS
- 52 Réduction de la TPS
- 53 Aucune augmentation des impôts (déjà trop élevés)
- 54 Allègement fiscal aux petites entreprises
- 55 Meilleure équité fiscale

PROGRAMMES SOCIAUX

- 57 Soins de santé - généralités
58 Trop de réduction des programmes sociaux - généralités
59 Soins de santé - arrêt des restrictions budgétaires/augmentation des dépenses
60 Maintien/protection des programmes sociaux - généralités
61 Pensions de vieillesse et insécurité
62 Disponibilité des services de garde d'enfants - arrêt des restrictions, augmentation des subventions, prestations familiales
63 Programmes/services sociaux - arrêt des restrictions, plus d'une mention
64 Maintien de l'aide sociale (aucune nouvelle restriction; réduire le temps d'attente de l'assurance-chômage, etc.)
65 Éducation - généralités
66 Éducation - frais de scolarité élevés /arrêt des restrictions budgétaires
67 Éducation - restructuration/amélioration du système
- 68 Soins prodigués aux personnes âgées
69 Soins de santé - disponibilité, abordabilité et accessibilité
- QUESTIONS D'ORDRE MORAL
- 70 Perte des valeurs familiales, morales
71 Avortement
72 Questions environnementales
73 Minorités (équité, Autochtones, homosexualité, femmes, droits)
74 Pauvreté
- CRIMINALITÉ ET PEINES
- 75 Contre le projet de loi C68 en vue du contrôle des armes à feu
76 Criminalité et violence - généralités
77 Peines plus sévères, plus grande équité au sein du système juridique
78 Jeunes contrevenants - peines plus sévères
79 Contrôle des armes à feu - généralités
- 80 Généralités - Québec, bilinguisme, souveraineté, avenir du Québec/Canada
81 Unité canadienne - généralités
82 Maintien de l'unité canadienne, conservation du Québec, un pays
83 Pour le fait de laisser aller le Québec
84 Pour la souveraineté/l'autonomie du Québec
85 Contre la souveraineté/l'autonomie du Québec
86 Aucun statut spécial/aucune société distincte
87 Société distincte/statut spécial pour le Québec
88 Contre le Bloc/abolition
89 Maintien du Bloc/pour le Bloc
- REPRÉSENTATION
- 90 Contre Chrétien/Libéraux
- 91 Besoin d'une plus grande intégrité, honnêteté, responsabilité à tous les niveaux envers le contribuable
92 Besoin d'un gouvernement stable et fort, qui a une vision à long terme - besoin de bons chefs de parti
93 Restructuration du processus d'élection/sénat
94 Pour Chrétien et les Libéraux

UNITÉ CANADIENNE ET QUÉBEC

- 95 Pour un changement de gouvernement
- 96 Représentation/reconnaissance de l'Ouest
- 97 Seul souci : *qui sera le vainqueur?+

AUTRE

- 98 Ne sait pas, aucun code applicable, autre
- 99 Refus de répondre

B : Codes employés pour la question PESA8 : *À votre avis, les Libéraux ont été élus pour faire quoi ?+

La question PESA8 de l'Enquête postélectorale (*À votre avis, les Libéraux ont été élus pour faire quoi?+) reprenait en partie les mêmes codes que la question sur *l'enjeu le plus important+ des Enquêtes préélectorale et postélectorale. Les responsables du projet ont de nouveau utilisé un grand nombre de catégories, faciles à regrouper.

TRAVAIL ET EMPLOI

- 10 Besoin/création d'emplois; réduction du chômage
- 11 Emplois pour les jeunes
- 12 Envie/besoin de sécurité d'emploi (y compris protéger l'industrie de la pêche)
- 13 Peu d'emplois dans l'Est
- 14 Besoin de formation professionnelle/adaptation de la main-d'oeuvre
- 15 Favoriser l'emploi/contrôler le chômage

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

- 20 Généralités (dette, déficit, etc.)
- 21 Continuer de réduire la dette
- 22 Éliminer la dette
- 23 Continuer de réduire le déficit
- 24 Éliminer le déficit
- 25 Maintenir les politiques/restrictions fiscales
- 26 Équilibrer le budget
- 27 Créer des emplois et réduire le déficit/budget (mention des deux)

CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

- 30 Généralités (économie, réforme économique)
- 31 Combattre l'inflation
- 32 Maintenir à la baisse les taux d'intérêt
- 33 Améliorer l'économie/favoriser la prospérité économique
- 34 Renforcer/stimuler l'économie
- 35 Économie/budget et emplois (mention des deux)
- 36 Stabiliser l'économie

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- 40 Commentaires négatifs (nous mentir, se payer notre gueule, dépenser notre argent)
- 41 Rien/pas vraiment sûr/pas grand chose
- 42 Vainqueur par défaut/pas vraiment de choix/moins de plusieurs maux
- 43 Pour faire ce que le Québec veut
- 44 Pour faire ce que l'Ontario veut
- 45 Élu par l'Ontario/le Québec (un ou les deux)

- 46 Pour tenter de respecter leurs promesses
- 47 Parce que Chrétien a déclenché une élection précoce

- 48 Pour vaincre les autres partis
- 49 Pour changer/avoir de meilleures idées

TAXES ET IMPÔTS

- 50 Généralités
- 51 Éliminer la TPS/les impôts
- 52 Réduire la TPS/les impôts
- 53 Maintenir des taux d'imposition peu élevés
- 54 Emplois et impôts (mention des deux)
- 55 Meilleure équité fiscale

PROGRAMMES SOCIAUX/SÉCURITÉ SOCIALE

- 57 Soins de santé - généralités
- 58 Continuer les restrictions
- 59 Maintenir les soins de santé, augmenter les dépenses
- 60 Protéger les programmes/services sociaux
- 61 Protéger les pensions/la sécurité de la vieillesse
- 62 Protéger les services de garde d'enfants/prestations familiales
- 63 Emplois et programmes sociaux (les deux)
- 64 Emplois et soins de santé (les deux)
- 65 Soins de santé et budget (les deux)
- 66 Déficit et soins de santé
- 68 Soins prodigués aux personnes âgées
- 69 Soins de santé - disponibilité, abordabilité et accessibilité

QUESTIONS D'ORDRE MORAL

- 70 Pour aider les Canadiens
- 71 Pour réduire la criminalité et la violence
- 72 Pour réduire la pauvreté

UNITÉ CANADIENNE ET QUÉBEC

- 80 Généralités - Québec, bilinguisme, souveraineté, autonomie, avenir du Québec/Canada
- 81 Unité canadienne/nationale - généralités
- 82 Maintien de l'unité canadienne/nationale
- 83 Empêcher la séparation du Québec
- 84 Unité et économie
- 85 Unité et emplois
- 86 Unité et déficit
- 87 Unité et soins de santé
- 88 Unité et programmes sociaux

REPRÉSENTATION

- 90 Généralités - poursuivre
- 91 Former un gouv. honnête, juste et responsable
- 92 Former un gouvernement majoritaire
- 93 Maintenir le statu quo
- 94 Poursuivre leur mandat
- 95 Vaincre les autres partis
- 96 Gouverner le pays
- 97 Représenter le peuple

AUTRE

- 98 Ne sait pas, aucun code applicable, autre
- 99 Refus de répondre

C : Raisons de ne pas voter

Les répondants qui n'ont pas voté à l'élection ont dû expliquer pourquoi (PESA3). Des 571 répondants concernés, 523 ont fourni une réponse classée dans l'une de 13 catégories (y compris *n'a pas pu quitter son emploi, pas assez de temps, ne savait pas pour qui voter, cynisme par rapport au processus+).

D : Compréhension de ce que voulait dire le Reform Party par *toutes les provinces devraient être

traitées également+

Les enquêteurs ont demandé aux répondants s'ils savaient quel parti avait dit que toutes les provinces devraient être traitées également (PESE29). Ceux qui ont répondu correctement qu'il s'agissait du Reform Party ont dû expliquer ce que signifiait la phrase (PESE30). Les réponses obtenues ont été réparties selon 10 catégories. Parmi les plus courantes : traiter de façon équitable toutes les personnes, traiter de façon équitable toutes les provinces, n'accorder aucun statut spécial au Québec, n'accorder aucun statut de société distincte au Québec.

E : Comment voter par anticipation

Les répondants qui pensaient qu'il était possible de voter un autre jour que celui de l'élection (PESA5) ont dû expliquer comment procéder (PESA5A). Beaucoup d'entre eux ont donné plus d'une réponse, qui ont été séparées en première (PESA5A), deuxième (PESA5A2) et troisième (PESA5A3) mentions. Il existait plusieurs catégories de réponse, mais la plupart des répondants ont expliqué qu'il était possible de voter par anticipation.

F : Réponses *autre (spécifiez)+

À plusieurs reprises aux sections sur les partis politiques et les données démographiques, les répondants avaient la possibilité de donner une réponse autre que celles fournies, qu'ils devaient préciser. Les renseignements fournis étaient passés en revue et classés dans les catégories en vigueur. Les réponses classées dans la catégorie *Autre+ sont peu nombreuses ou de portée si large qu'il n'était pas justifié de créer pour elles des codes spécifiques. Les responsables ont toutefois créé des codes particuliers pour les réponses à certaines questions d'ordre démographique, comme celles qui portaient sur l'appartenance ethnique ou la langue parlée à la maison. (Vous remarquerez que certains choix de réponses de l'ensemble des données ne figurent pas dans le questionnaire.)

Les réponses à trois questions d'attitudes (*Les Libéraux ont été élus pour faire quoi? - CPSF7; Quelle est la meilleure façon de combattre le chômage - CPSF8; Quelle est la meilleure chose à faire avec les jeunes contrevenants? - CPSJ21+) et à la question *Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? - CPSM14+ étaient assez nombreuses pour justifier la création de codes particuliers.

4.9 Calcul du temps de réponse

Des recherches récentes ont porté sur le lien existant entre le temps qu'il fallait au répondant pour répondre à une question et son niveau de conviction (Bassili, 1996; Bassili, 1993; Bassili et Fletcher, 1991). Par conséquent, l'horloge du système ITAO a servi à déterminer combien de temps il fallait aux répondants pour répondre à bon nombre des questions. La variable de temps était enregistrée en centième de seconde. Entre autres, les responsables du projet ont calculé le temps requis pour répondre à la question sur l'intention de vote (CPSA4) de l'Enquête préélectorale (variable CPSJF1).

4.10 Rapprochement des trois enquêtes

Les responsables se sont efforcés de veiller à ce qu'une seule personne au sein d'un même ménage remplisse les trois questionnaires. Au moment de procéder à l'Enquête postélectorale, par exemple, les enquêteurs connaissaient le prénom, l'initiale ou un autre élément permettant d'identifier le membre du ménage qui avait rempli l'Enquête préélectorale (p. ex. mère, seul homme du ménage ou autre). Ils connaissaient également son sexe et son année de naissance. Grâce aux renseignements recueillis, il est possible de déceler les cas où le nom (ou autre élément identificateur), l'âge ou le sexe du répondant ne correspond pas d'une enquête à l'autre. Chaque cas versé à l'Étude a donc été classé (variable RLINK) selon qu'il s'agissait d'un *rapprochement valide ("goodlink")+ , qui inclut les répondants ayant uniquement rempli l'Enquête préélectorale (98 pour 100), d'un *rapprochement probablement valide ("probable goodlink")+ (0,8 pour 100), d'un *rapprochement probablement non valide ("probable badlink")+ (0,6 pour 100), ou d'un *mauvais rapprochement/questionnaire postal ("Mailback badlink")+ (0,4 pour 100). Les conventions suivantes ont servi au classement des cas :

- i. Rapprochement valide - nom (ou élément identificateur), âge et sexe identiques dans les trois enquêtes;
- ii. rapprochement probablement non valide - nom ou sexe non identique;
- iii. rapprochement probablement non valide - âge non identique (sauf Point iv.);
- iv. rapprochement probablement valide - âge non identique mais erreur possible au moment d'enregistrer l'année (p. ex. 1945 dans l'Enquête préélectorale et 1954 dans l'Enquête postélectorale) et indications permettant de croire qu'il s'agit de la même personne (p. ex. seulement un homme adulte dans le ménage à porter le nom inscrit);
- v. mauvais rapprochement/questionnaire postal - cas de mauvais rapprochement se rapportant uniquement à l'Enquête postale.

Lors de l'analyse des données, il est possible de rejeter de l'échantillon les cas de *rapprochement probablement non valide*.

4.11 Classification des professions

S'ils occupaient un emploi au moment de l'entrevue (y compris les travailleurs autonomes), avaient été mis en disponibilité ou étaient sans emploi (CPSM4), les répondants à l'Enquête préélectorale devaient indiquer quel était leur plus récent emploi (CPSM6). Les enquêteurs classaient les descriptions d'emploi (question ouverte) selon le système de codification à quatre chiffres de Statistique Canada intitulé *Classification type des professions, 1980+. Par exemple, ils attribuaient aux enseignants du secondaire le code 2733, aux aides familiales le code 9994, aux étudiants le code 9995, aux personnes handicapées le code 9996, aux retraités le code 9997. Ils attribuaient le code 9998 aux personnes dont ils ne connaissaient pas l'emploi et le 9999 aux personnes qui refusaient de répondre ou dont la réponse n'était pas classable.

Vous trouverez ci-après la liste des codes de classification des professions de 1980, accompagnée d'un pointage à l'échelle socio-économique de Blishen. L'échelle de Blishen a été élaborée à partir des données sur l'emploi fournies lors du Recensement du Canada de 1981 par la population mâle active (Blishen, Carroll et Moore, 1987).

Pineo, Porter et McRoberts ont élaboré en 1977 une autre échelle socio-économique bien connue à partir des données du recensement de 1971. Celle-ci a été mise à jour en 1985 à l'Université McMaster pour tenir compte des données du recensement de 1985.

L'ensemble des données contient deux échelles socio-économiques dont celle de Blishen qui est fournie ci-après (variable BLISH81R). Cette échelle est identique à celle qui figure dans le registre des codes. La variable PINPORR s'applique à l'échelle Pineo/Porter/McRoberts. Communiquez avec l'Institut pour obtenir la liste complète des instructions de recodification SPSS ayant servi à créer les deux échelles.

4.12 Classification type des professions de 1980 et Échelle de Blishen de 1981

Classification N°	Description	Échelle Blishen	Classification N°	Description	Échelle Blishen
1111	Membre des corps législatifs	55.08	2143	Ingénieurs civils	71.70
1113	Administrateurs gouvernementaux	66.84	2144	Ingénieurs électriciens	70.48
1115	Chefs des bureaux de poste	38.19	2145	Ingénieurs en org. industrielle	64.07
1116	Inspecteurs gouv. fonct. appl. règlements	56.42	2146	Ingénieurs agricoles	64.22
1119	Administrateurs, cadres supérieurs - gouv.	59.94	2147	Ingénieurs mécaniciens	68.37
1130	Directeurs généraux, autres cadres sup.	71.62	2151	Ingénieurs métallurgistes	71.05
1131	Directeurs, sciences naturelles et génie	79.23	2153	Ingénieurs miniers	72.80
1132	Directeurs, sc. sociales et domaines con.	62.53	2154	Ingénieurs du pétrole	74.67
1133	Administrateurs, enseign. domaines con.	78.34	2155	Ingénieurs en aérospatiale	65.79
1134	Administrateurs, médecine et santé	68.89	2156	Ingénieurs en sciences nucléaires	75.44
1135	Directeurs des finances	60.65	2157	Urbanistes	65.11
1136	Directeurs, relations avec personnel et ind.	62.87	2159	Ingénieurs professionnels, nca	70.27
1137	Directeurs, vente et publicité	50.07	2160	Surveillants, autres trav. arch. et génie	62.97
1141	Directeurs, achats	50.83	2161	Arpenteurs-géomètres	46.22
1142	Directeur des services	40.99	2163	Dessinateurs techniques	53.83
1143	Directeurs de production	57.57	2164	Technologues, techniciens architecture	55.82
1145	Directeurs, travaux de construction	55.91	2165	Technologues, techniciens génie	56.57
1146	Directeurs, exploitations agricoles	32.06	2169	Autres travailleurs, arch. et génie, nca	35.47
1147	Directeurs, transports et communications	61.01	2181	Mathématiciens, statisticiens, actuaires	61.91
1151	Autres directeurs, mines et puits pétrole	66.39	2183	Analystes syst., progr. inform., trav. ass.	60.73
1152	Autres directeurs, fabric. prod. durales	56.56	2189	Trav. spéc. math., stat., an. syst., connexes	48.24
1153	Autre directeurs, non-fabric. prod. dur.	54.91	2311	Économistes	69.18
1154	Autres directeurs, construction	49.40	2313	Sociologues, anthropologues, spéc. ass.	63.09
1155	Autres directeurs, transports et comm.	56.38	2315	Psychologues	65.36
1156	Autres directeurs, commerce	47.79	2319	Travailleurs spéc., sciences sociales, nca	49.87
1157	Autres directeurs, services	52.49	2331	Travailleurs sociaux	60.11
1158	Autres directeurs, autres industries	56.83	2333	Personnel, services sociaux et comm.	36.89
1171	Comptables, vér., autres ag. financiers	59.44	2339	Travailleurs sociaux et domaines conn.	44.39
1173	Analystes, organisation et méthodes	65.98	2341	Juges et magistrats	93.27
1174	Agents du personnel et travailleurs assim.	57.19	2343	Avocats et notaires	75.60
1175	Acheteurs et ag. d'appr., sauf gros détail	52.23	2349	Hommes de loi, trav. assimilés, nca	48.72
1176	Inspecteurs, ag. chargés appl. règl., nca	52.51	2350	Surveillants, pers. spéc. bibl., mus., arch.	57.97
1179	Cadres administratifs, trav. assimilés, nca	57.55	2351	Bibliothécaires, arch. et conservateurs	55.40
2111	Chimistes	63.47	2353	Techniciens, bibl., musées, archives	51.11
2112	Géologues	71.01	2359	Personnel spéc., bibl., musées, archives	37.70
2113	Physiciens	73.00	2391	Conseillers, orientation pédag. ou prof.	67.61
2114	Météorologues	70.66	2399	Autres trav., sciences sociales ou conn.	51.54
2117	Technologues, techniciens - sc. physiques	54.05	2511	Ministres de culte	52.84
2119	Sciences physiques, nca	41.81	2513	Religieuses et frères	42.17
2131	Agronomes et scientifiques assimilés	62.19	2519	Membres du clergé et assimilés, nca	43.27
2133	Biologistes et scientifiques assimilés	65.63	2711	Professeurs d'université	75.87
2135	Technologues, techniciens - sciences vie	52.86	2719	Professeurs d'université et assimilés, nca	46.83
2139	Sciences biologiques et agron., nca	51.01	2731	Professeurs, primaire et préscolaire	63.64
2141	Architectes	68.12	2733	Professeurs, secondaire	70.19
2142	Ingénieurs chimiques	72.47	2739	Professeurs primaire et sec., assim., nca	43.38

2791	Professeurs, écoles techn. et prof.	66.03	3371	Arbitres, off. assimilés	23.77
2792	Professeurs des beaux-arts, nca	40.93	3373	Athlètes	40.36
2793	Professeurs, niveau postsecondaire, nca	67.05	3375	Travailleurs assimilés, sports et loisirs	24.93
2795	Professeurs d'enfance exceptionnelle, nca	58.09	3379	Travailleurs spécialisés, sports et loisirs, nca	25.74
2797	Instructeurs et moniteurs, nca	49.94	4110	Surveillants, sténographes et dactylogr.	46.00
2799	Autres enseignants, pers. assim., nca	53.23	4111	Secrétaires et sténographes	41.82
3111	Médecins et chirurgiens	101.31	4113	Dactylographes et commis-dactylographes	38.47
3113	Dentistes	101.74	4130	Surveillants, teneurs livres, commis compt. et travailleurs assimilés	45.39
3115	Vétérinaires	72.24	4131	Teneurs de livres	40.28
3117	Ostéopathes et chiropracteurs	70.24	4133	Caissiers	28.31
3119	Personnel spéc., diagnostic et trait., nca	57.21	4135	Commis assurances, banques et finances	40.51
3130	Surveill., pers. spéc., aux. soins inf., thérap.	63.51	4137	Commis, services statistiques	41.79
3131	Infirmiers aut. dipl. et inf. en formation	55.26	4139	Ten. livres, commis compt., trav. ass., nca	40.23
3132	Garçons de salles d'hôpital	38.68	4140	Surveillants, opérateurs sur mach. bureau, mécanographie	51.16
3134	Infirmiers auxiliaires autorisés	46.51	4141	Opérateurs sur machinerie de bureau	37.39
3135	Aides-infirmiers	33.60	4143	Opérateurs, machinerie mécanographie	41.93
3136	Audiologistes et thérapeutes de l'élocution	62.36	4150	Surveillants, magasiniers, ord. et distrib.	44.50
3137	Physiothérapeutes	56.56	4151	Commis de production	43.11
3138	Ergothérapeutes	55.23	4153	Commis, réception et expédition	34.11
3139	Pers. spéc. et aux. soins inf. thérap.	40.44	4155	Commis d'appr. et trav. assimilés	35.46
3151	Pharmaciens	64.39	4157	Peseurs	32.07
3152	Diététistes et nutritionnistes	59.31	4159	Magasiniers, ordonnanciers, distr., nca	31.89
3153	Optométristes	79.63	4160	Surveillants, empl. bibl., classeurs-arch., correspondanciers, trav. assimilés	50.57
3154	Maîtres opticiens	48.55	4161	Commis de bibliothèque et dossiers	34.85
3155	Technologues, techniciens en réadiologie	56.78	4169	Empl. bibliothèque, classeurs-arch., correspondanciers, trav. assimilés, nca	43.50
3156	Technologues, techniciens, laboratoire méd.	55.79	4170	Surveillants, réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs, messagers	46.46
3157	Denturologistes	59.02	4171	Réceptionnistes, commis à l'information	35.04
3158	Hygiénistes et assistants dentaires	45.02	4172	Facteurs	42.29
3161	Techniciens dentaires de laboratoire	45.15	4173	Commis postaux	38.15
3162	Techniciens en inhalation	59.05	4175	Téléphonistes	33.25
3169	Autres travailleurs, médecine et santé, nca	39.86	4177	Messagers	28.82
3311	Peintres, sculpteurs et autres artistes	36.88	4179	Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs messagers, nca	34.90
3313	Dessinateurs produits, décorateurs d'intérieur	43.47	4190	Surveillants, autres employés de bureau et travailleurs assimilés, nca	47.88
3314	Dessinateurs publ. et illustrateurs	47.23	4191	Commis de perception	43.10
3315	Photographes, opérateurs de caméra	44.66	4192	Estimateurs d'assurances	41.70
3319	Prof. b.-arts, arts comm., phot. et conn., nca	40.57	4193	Commis ag. voyages, gare, billets, march.	44.92
3330	Directeurs artistiques, metteurs en scène	57.04	4194	Réceptionnistes d'hôtel	31.63
3331	Chefs d'orchestre, compositeurs, arrangeurs	42.01	4195	Commis au personnel	45.22
3332	Musiciens, chanteurs	36.58	4197	Commis généraux de bureau	37.93
3333	Trav. spéc., musique et divert. mus., nca	32.35	4199	Autres employés de bur., trav. assim., nca	39.01
3334	Danseurs et choréographes	32.94	5130	Surveillants, vendeurs de marchandises	41.01
3335	Acteurs	42.94	5131	Vendeurs-techniciens et conseillers app.	57.89
3337	Annonceurs, radio et tél.	46.43	5133	Voyageurs de commerce	50.52
3339	Artistes, techn. scène, radio, écran	37.54	5135	Vendeurs et commis-vend. de march., nca	30.93
3351	Écrivains et rédacteurs	54.58	5141	Vendeurs ambulants, colporteurs	29.95
3355	Traducteurs et interprètes	57.30			
3359	Rédacteurs, nca	50.15			
3360	Surveillants, trav. spéc., sports et loisirs	38.48			
3370	Entraîneurs, mon., instr., sports, loisirs	36.71			

5143	Vendeurs de journaux	17.81	7180	Contremaîtres- autres trav. agr. hort. élevage	38.95
5145	Commis de station-service	21.47	7183	Ouvriers agricoles de l'élevage	25.36
5149	Vendeurs de marchandises, nca	29.16	7185	Ouvriers agricoles de cultures de plein champ	22.04
5170	Surveillants, vendeurs de services	56.44	7195	Ouvriers pépiniéristes et assimilés	26.99
5171	Vendeurs et agents d'assurances	50.18	7196	Insp, vér., trieurs, échant., autres trav. agriculture, horticulture et élevage	25.71
5172	Courtiers en immeubles	49.99	7197	Conducteurs de machines agricoles	23.76
5173	Courtiers en valeurs	58.62	7199	Autres trav. agriculture, horticulture et élevage	23.34
5174	Agents de publicité	47.26	7311	Capitaines, officiers de bateaux de pêche	36.35
5177	Agents de services commerciaux	52.09	7313	Pêcheurs filet, filet de fond et ligne	24.59
5179	Vendeurs de services, nca	44.56	7315	Trappeurs et travailleurs assimilés	19.02
5190	Surveillants, autres trav. spéc. vente	44.32	7319	Pêcheurs, trappeurs et trav. assimilés, nca	22.73
5191	Acheteurs, commerces de gros et de détail	46.08	7510	Contremaîtres- trav. forestiers et bûcherons	45.16
5193	Vendeurs-livreurs	35.73	7511	Travailleurs spéc., conservation forêts	34.14
5199	Autres trav. spéc. vente, nca	32.84	7513	Bûcherons et travailleurs assimilés	25.23
6111	Pompiers	51.17	7516	Insp., classeurs, mesureurs de bois, trav. assim.	44.19
6112	Policiers, détectives gouvernementaux	58.78	7517	Travailleurs spéc. levage, triage, transport des billets et travailleurs assimilés	34.57
6113	Policiers et détectives privés	46.60	7518	Manoeuvres, trav. assim. exploitation forestière	25.34
6115	Gardiens, préposés services séc. connexes	31.95	7519	Travailleurs forestiers, bûcherons, nca	32.30
6116	Officiers, forces armées	62.19	7710	Contremaîtres- mineurs, carriers. Foreurs de puits de pétrole et gaz, trav., assim.	54.07
6117	Autres grades, forces armées	41.69	7711	Foreurs inst. rotary et trav. assimilés	42.43
6119	Personnel spéc. services protection, nca	33.20	7713	Foreurs des roches et du sous-sol	40.23
6120	Surveillants, trav. spéc. préparation aliments boissons et services connexes	34.64	7715	Boutefeux et dynamiteurs	40.43
6121	Chefs et cuisiniers	25.56	7717	Haveurs, manut., chargeurs mines, carr.	39.56
6123	Barmen	29.24	7718	Manoeuvres, trav. assim. min., carr., puits	34.73
6125	Préposés, services des aliments et boissons	23.31	7719	Min., carriers, foreurs puits, trav. ass., nca	40.74
6129	Trav. spéc. prép. aliments, boiss. et conn.	26.52	8110	Contremaître- trav. spéc. traitement minerais	51.56
6130	Surveillants, trav. spéc., serv. log. et conn.	31.36	8111	Ouvriers, concasseurs et broyeurs minerais	39.45
6133	Préposés à l'entretien sauf domestiques	21.37	8113	Conducteurs, mélangeurs, séparateurs, appareils filtrage, trav. assimilés	42.59
6135	Chasseurs et porteurs	27.46	8115	Fondeurs, grilleurs minerais	43.35
6139	Travailleurs. spéc., services logement conn.	26.13	8116	Insp., vér., trieurs, échant. trait. minerais	45.92
6141	Directeurs fun., embaumeurs, trav. assim.	47.32	8118	Manoeuvres, trav. assimilés, trait. minerais	37.94
6142	Bonnes à tout faire, domestiques, trav. ass.	22.08	8119	Trav. spécialisés, traitement minerais	40.81
6143	Barbiers, coiffeurs, travailleurs assimilés	35.62	8130	Contremaîtres- métallurgistes, trav. assim.	51.27
6144	Guides	32.87	8131	Trav. fours fusion, conversion, affinage	40.30
6145	Prép. voyages conn. non spéc. alim. boiss.	48.83	8133	Trav. spéc. traitement thermique métaux	39.33
6147	Travailleurs spécialisés soins des enfants	23.70	8135	Lamineurs	41.18
6149	Trav. spécialisés, services personnels, nca	25.53	8137	Mouleurs, noyauteurs, couleurs métaux	36.45
6160	Surveillants, trav. spéc. entretien vêtements et tissus d'ameublement	34.28	8141	Profileurs, étireurs métaux	36.41
6162	Nettoyeurs et blanchisseurs	25.90	8143	Galvaniseurs, métalliseurs, trav. assimilés	33.89
6165	Presseurs	24.49	8146	Insp., vér., trieurs, échant. trait. métaux	44.50
6169	Trav. spéc. entretien vêt. tissus d'ameubl.	24.49	8148	Manoeuvres, trav. assim. trait. métaux	36.06
6190	Surveillants, autres travailleurs services	37.46	8149	Métallurgistes, trav. assimilés, nca	38.29
6191	Concierges, empl. services dom. et nettoy.	26.36	8150	Contremaîtres- confectionneurs argile, verre, pierre, trav. assimilés	44.48
6193	Conducteurs, ascenseurs, monte-charge	32.21	8151	Conducteurs fours, séchoirs, traitement argile, verre, pierre	36.43
6198	Manoeuvres, trav. assimilés services	21.24			
6199	Autres travailleurs spéc. services, nca	27.60			
7113	Éleveurs	29.59			
7115	Exploitants, cultures plein champ	31.32			
7119	Exploitants agricoles, nca	27.92			

8153	Opérateurs séparateurs, broyeurs, concasseurs, malaxeurs, traitement argile, verre, pierre	34.81	8251	Préparateurs, pâtes papier cellulosique	44.18
8155	Façonneurs argile, verre, pierre	34.85	8253	Ouvriers, fabrication, finissage papier	43.92
8156	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs, échant., trait. prod. argile, verre pierre	37.98	8256	Insp., vér., trieurs, échant., pâtes papier	46.10
8158	Manoeuvres, trav. assim. traitement argile, verre et pierre	31.45	8258	Manoeuvres, trav. assim., ind. pâtes papier	39.32
8159	Confectionneurs, argile, verre, pierre, travailleurs assimilés, nca	36.07	8259	Travailleurs, pâtes papier, trav. assim., nca	39.74
8160	Contremaîtres- trav. spéc. traitement prod. chim., pétrole, caout., plastique, mat. anal.	49.77	8260	Contremaîtres- travailleurs textile	40.71
8161	Ouvriers, mélange et malaxage, prod. chimiques, matières analogues	36.19	8261	Préparateurs, fibres textiles	29.13
8163	Ouvriers, filtre, tamiseur, séparateur traitement prod. chimiques, matières analogues	40.14	8263	Fileurs et tordeurs de textiles	28.74
8165	Ouvriers, dist., subl. et carb. prod. chimiques, matières analogues	51.21	8265	Bobineurs, renvideurs de textiles	27.90
8167	Grill., cuis., séch., prod. chim. mat. anal.	39.76	8267	Tisserands	30.36
8171	Ouvriers, concassage, broyage, produits chimiques, matières analogues	34.69	8271	Tricoteurs	27.82
8173	End., calendriers, prod. chim. mat. anal.	32.40	8273	Blanchisseurs, teinturiers de textiles	32.29
8176	Insp., vér., trieurs, échant., trait. prod. chim. pétrole, caout., plast., mat. anal.	43.64	8275	Finnisseurs et calendriers de textiles	29.16
8178	Manoeuvres et trav. assim. trait. prod. chim. pétrole, caout., plast., mat. anal.	32.50	8276	Insp., vér., trieurs, échant., produits textiles	30.21
8179	Trav. spéc. trait. prod. chim. pétrole, caout., plast., mat. anal., nca	40.75	8278	Manoeuvres, trav. assim. traitement textiles	27.40
8210	Contremaîtres- ind. alim. boiss., trav., ass.	41.92	8279	Travailleurs du textile, nca	29.65
8211	Meuniers	34.77	8290	Contremaîtres- autres trav. ind. transformation	43.35
8213	Boul., patiss. confiseurs, trav. assimilés	30.55	8293	Travailleurs spécialisés, traitement du tabac	36.65
8215	Trav., abatt., cons. usines cond. viande	33.82	8295	Ouvriers, pausserie et fourrure	28.42
8217	Travailleurs, cons. usines cond. poissons	20.38	8296	Insp., vér., trieurs, échant., ind. transformation	35.64
8221	Ouvriers cons., mis boîte, emb. fruits, lég.	23.18	8298	Manoeuvres, trav. assim., ind. transformation	28.78
8223	Ouvriers, trait. prod. laitiers	37.03	8299	Autres travailleurs, ind. transformation, nca	38.18
8225	Ouvriers, trait. sucre, trav. assimilés	36.76	8310	Contremaîtres- usineurs de métaux	50.89
8226	Insp., vér., trieurs, échant. ali. boiss., ass.	34.09	8311	Ajusteurs-outilleurs	48.15
8227	Travailleurs, ind. boissons	40.13	8313	Machinistes, régisseurs de machines-outils	43.99
8228	Manoeuvres, trav. ass., ind. alim. boissons	24.92	8315	Conducteurs de machines-outils	38.43
8229	Travailleurs, ind. alim., boissons, ass.	32.32	8316	Insp., vér., trieurs, échant., usinage métaux	42.47
8230	Contremaîtres- bois sauf papier et pâtes	44.20	8319	Usineurs de métaux, nca	36.62
8231	Scieurs, bois d'oeuvre, trav. assimilés	33.71	8330	Contremaîtres- faconneurs et formeurs de métal sauf usineurs	49.19
8233	Ouvriers contre-placage, trav. assimilés	34.66	8331	Forgérons	37.68
8235	Ouvriers, traitement bois	35.92	8333	Tôliers	40.36
8236	Insp., vér., trieurs, échant., ind. bois sauf papier pâtes	38.91	8334	Opérateurs, machines façonner métaux, nca	34.06
8238	Manoeuvres, trav. assimilés, industrie bois sauf papier pâtes	29.71	8335	Soudeurs, oxycoupeurs	41.42
8239	Travailleurs, ind. bois sauf papier pâtes	34.87	8336	Insp., vér., trieurs, échant., façonnage fromage métaux sauf usinage	43.19
8250	Contremaîtres- ind. pâtes papier, trav. ass.	52.46	8337	Chaudronniers, tôliers, ouvr., charp. met.	43.58
			8339	Façonneurs, formeurs métal sauf usineurs	34.61
			8350	Contremaîtres- trav. bois à la machine	41.47
			8351	Modeleurs sur bois	42.52
			8353	Scieurs bois et travailleurs assimilés, nca	30.68
			8355	Planeurs, tourneurs, façonn., trav. ass. bois	31.62
			8356	Insp., vér., trieurs, échant., trav. bois mach.	34.03
			8357	Ponceurs de bois	27.51
			8359	Travailleurs de bois à la machine, nca	31.82
			8370	Contremaîtres- trav. spéc. argile, verre, pierre et produits similaires	43.15
			8371	Ouvriers, taillage et modelage argile, verre, pierre et produits similaires	33.26

8373	Ouvriers, abrasion polissage argile, verre, pierre et produits similaires	32.88	8548	Manoeuvres et trav. assim. fabrication, montage et réparation des produits de bois	27.61
8376	Insp., vér., trieurs, échant., argile, verre, pierre et produits similaires	36.21	8549	Trav. spéc. fabric., mont., rép. bois, nca	29.04
8379	Trav. spéc. argile, verre, pierre et prod. sim.	35.01	8550	Contremaîtres- trav. spéc. conf., montage, répar., prod. en textile, fourrure, cuir	34.53
8390	Contremaîtres- autr. usin., dom. conn., nca	46.88	855	Mod., trac., coup., prod. text. fourr. cuir	30.32
8391	Graveurs, acidograpeurs, trav. assim., nca	32.27	8553	Tailleurs et couturiers	28.52
8393	Limeurs, meul., lustr., poliss., nett, nca	35.40	8555	Fourreurs	28.91
8395	Modeleurs et mouleurs, nca	42.82	8557	Modistes et fabricants de chapeaux	22.71
8396	Insp., vér., trieurs, échant., usin. prod., nca	33.55	8561	Cordonniers et trav. de la chaussure	25.37
8399	Autres usineurs et domaines conn., nca	32.48	8562	Rembourseurs	31.22
8510	Contremaîtres- trav. spéc. fabrication, montage produits métalliques	49.97	8563	Opérateurs mach. à coudre, textiles conn.	25.00
8511	Fabric. et mont., moteurs, mat. conn., nca	36.00	8566	Insp., vér., trieurs, échant., confection, montage, réparation, prod. en textile, fourrure, cuir	26.78
8513	Fabric. et mont., véh. autom., nca	36.86	8568	Manoeuvres, trav. assim. conf., mont., rép., produits en textile, fourrure, cuir	24.81
8515	Fabric. et mont., aéronefs, nca	43.57	8569	Travailleurs spécialisés confection, montage, rép., produits en textile, fourrure, cuir	26.36
8523	Fabricants et monteurs, mach. industrielles, agricoles, de construction et autres, nca	36.35	8570	Contremaîtres- trav. spéc. fabric., mont., rép. art. caoutch., plastique et prod. similaires	42.59
8525	Fabric. et mont., mach. bur., nca	35.56	8571	Assembl. colleurs, art. caoutch. plast. pr. sim.	33.27
8526	Insp., vér., trieurs, échant., fabrication et montage de produits métalliques, nca	43.88	8573	Mouleurs, art. caoutch., plast. prod. sim.	30.45
8527	Fabric., mont., instr. préc. mat. conn., nca	36.24	8575	Coupeurs, finisseurs, art. caoutch. plast. sim.	31.37
8528	Manoeuvres, trav. ass., fabrication, montage prod. métalliques, nca	31.03	8576	Insp., vér., trieurs, échant. caoutch., plast. sim.	36.98
8529	Autr. trav. spéc., fabric., mont. p. mét., nca	33.83	8578	Manoeuvres et trav. ass. caoutch., plast. sim.	30.37
8530	Contremaîtres- trav. spéc. fabric., mont., install. rép. appareils électr. électron. et conn.	50.36	8579	Trav. spéc. art. caoutch., plast. prod. sim., nca	31.23
8531	Trav. spéc. fabric., mont. app. électrique	33.31	8580	Contremaîtres- mécaniciens et réparateurs, nca	48.51
8533	Install., rép. app. électr. et mat. conn.	48.14	8581	Mécaniciens et rép. véhicules automobiles	39.19
8534	Trav. spéc. fabric., mont. app. électronique	32.33	8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	49.42
8535	Install., rép. app. électron. et mat. conn.	52.85	8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferr.	42.57
8536	Insp., vér., trieurs, échant., trav. spéc. fabric., mont., inst. rép. appar. électr. électron. conn.	42.52	8584	Méc. et rép., mach. ind. agricoles, constr.	46.70
8537	Dépanneurs de radios et téléviseurs	43.76	8585	Méc. et rép., mach. bureau et mécano.	48.13
8538	Manoeuvres, trav. ass. fabrication, montage, instll. répar. appar. électr. électron. conn.	29.59	8586	Insp., vér., trieurs, échant., rép. mat. méc., nca	43.87
8539	Trav. ass. fabrication, montage, install. rép. appareils électr. électron. et conn., nca	34.62	8587	Réparateurs, montres et horloges	39.87
8540	Contremaîtres- trav. spéc. fabrication, montage, réparation produits de bois	39.87	8588	Mécaniciens et réparateurs, instr. de précision	53.83
8541	Ébénistes et menuisiers	32.57	8589	Autres mécaniciens et réparateurs, nca	38.25
8546	Insp., vér., trieurs, échant., fabrication, montage, réparation des produits de bois	31.98	8590	Contremaîtres- autres trav. spéc. fabrication, montage réparation de produits	42.99
			8591	Joailliers et orfèvres	33.35
			8592	Fabricants, monteurs et rép. embarcations	37.66
			8593	Fabricants et assembleurs, prod. de papier	32.93
			8595	Peintres et décorateurs, nca	33.30
			8596	Insp., vér., trieurs, échant., fabrication, montage réparation de produits	33.38
			8598	Manoeuvres et trav. ass. fabrication, montage réparation de produits, nca	30.01
			8599	A. trav. spéc. fabric., mont., rép. prod., nca	30.36
			8710	Contremaîtres- excav., niv., pav., trav. ass.	42.54
			8711	Excavateurs, niveleurs, trav. assimilés	35.29
			8713	Paveurs, poseurs rev. routier, trav. assim.	30.71

8715	Cheminots	32.64	9171	Conducteurs d'autobus	34.93
8718	Manoeuvres, trav. ass., exc., nivel., pavage	28.33	9173	Chauffeurs privés et de taxi	30.92
8719	Excavateurs, niveleurs, pav., trav. ass., nca	37.36	9175	Conducteurs de camion	34.45
8730	Contremaîtres- monteurs, install. et rép. mat. électr. éclairage, communication par fil	57.39	9179	Personnel exploit. transports rout., nca	36.04
8731	Poseurs lignes électr. et trav. assimilés	51.09	9190	Contremaîtres- autre pers. exploit. transp.	47.31
8733	Électriciens installations et entretien	47.94	9191	Conducteurs de métros et tramways	45.62
8735	Install., rép. lignes comm. fil mat. conn.	50.71	9193	Mécaniciens, cond. loc., sauf transp. ferr.	40.79
8736	Insp., vér., trieurs, échant., install. et rép. mat. électr. éclairage, communication par fil	53.53	9199	Autre pers. exploitation transports, nca	31.93
8738	Manoeuvres, trav. ass., install. et rép. mat. électr. éclairage, communication par fil	36.61	9310	Contremaîtres- manutent., trav. ass.	42.33
8739	Monteurs, installateurs, réparateurs mat. électr. éclair., comm. fil	47.31	9311	Conducteurs d'appareils de levage, nca	40.73
8780	Contremaîtres- autres trav. du bâtiment	44.75	9313	Arrimeurs, débardeurs et manutent. fret	32.59
8781	Charpentiers et travailleurs assimilés	34.86	9314	Manutentionnaires de colis, nca	21.86
8782	Briqueteurs, maçons et carreleurs	36.21	9315	Conducteurs d'appareils de manut., nca	35.21
8783	Ouvriers finissage du béton et trav. ass.	33.46	9317	Enballeurs, nca	25.79
8784	Plâtriers et trav. assimilés	34.15	9318	Manoeuvres, manutent., trav. ass., nca	28.56
8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés	31.94	9319	Autres manutentionnaires, trav. ass., nca	31.99
8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation	34.34	9510	Contremaîtres- imprimeurs et trav. ass.	46.36
8787	Ouvriers couv. et imperm., trav. assimilés	29.83	9511	Typographes et compositeurs	42.35
8791	Plombiers, tuyauteurs, trav. assimilés	45.04	9512	Conducteurs de presses à imprimer	40.66
8793	Monteurs de charpentes métalliques	40.78	9513	Stéréotypeurs et électrotapeurs	36.43
8795	Vitriers	35.07	9514	Graveurs en imprim. sauf photograpeurs	48.79
8796	Insp., vér., trieurs, échant. en constr., nca	48.79	9515	Photograpeurs et travailleurs assimilés	44.92
8798	Manoeuvres, trav. ass. construction, nca	28.13	9517	Relieurs et travailleurs assimilés	30.30
8799	Autres travailleurs du bâtiment, nca	33.43	9518	Manoeuvres, trav. ass., imprim., dom. conn.	26.37
9110	Contremaîtres- pers. exploit. transp. aér.	58.01	9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, nca	31.69
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens navig.	64.07	9530	Contremaîtres- méc. mach. inst. fix., trav. ass.	56.59
9113	Personnel de soutien, transp. aériens	53.64	9531	Conducteurs d'install. centrale électr.	54.46
9119	Personnel exploit. transports aériens, nca	45.16	9539	Méc. mach. inst. fixes, trav. assim., nca	47.63
9130	Contremaîtres- pers. exploit. transp. aér.	48.23	9550	Contremaîtres- opér. mat. électr. comm., nca	57.85
9131	Mécaniciens et chauffeurs de locomotives	49.25	9551	Opérateurs, app. radiodiffusion et télédiffusion	50.27
9133	Chefs de train et serre-freins	44.28	9553	Télégraphistes	44.38
9135	Personnel de soutien, transp. ferroviaires	42.87	9555	Opérateurs, app. enr. reprod. vidéo et sonore	49.49
9139	Personnel exploit. transports ferr., nca	37.35	9557	Projectionnistes de cinéma	43.65
9151	Officiers de pont	56.36	9559	Autres opérateurs mat. électron. comm, nca	45.78
9153	Officiers mécaniciens de navire	55.32	9590	Contremaîtres- aut. ouvr. qual. cond. mach., nca	50.82
9155	Matelos de ponts	36.31	9591	Ouvriers en développement photographique	37.19
9157	Personnel de chauff. et de chambre mach.	38.48	9599	Autres ouvriers qual. cond. mach., nca	44.12
9159	Personnel exploit. transports mar., nca	37.15	9910	Surveillants et contremaîtres- nca	48.27
9170	Contremaîtres- pers. exploit. transp. rout.	40.79	9916	Inspect., vérif., trieurs et échantillonneurs, nca	42.68
			9919	Autres travailleurs, nca	34.90
			9921	Manoeuvres et trav. ass.	28.97
			9922	Manoeuvres et trav. ass., trans. et comm.	31.28
			9923	Manoeuvres et trav. ass. vente	23.41
			9924	Manoeuvres et trav. ass. services	21.26
			9925	Manoeuvres et trav. ass., adm. et déf. publ.	26.16
			9926	Manoeuvres et trav. ass., autres industries	24.11

4.13 Liste des variables

Enquête préélectorale : Variables de présentation

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE SECTION A : INTENTION DE VOTE	
Nom	Description
IDNUM	Numéro d'identification du répondant
PROVINCE	Province du répondant
AREACODE	Code régional téléphonique
CPSSAMP	Jour d'émission du sous-échantillon
CPSREP	Sous-échantillons <éch. répété>
CPSTIME	Durée de l'entrevue <minutes>
CPSRES	Résultat de l'entrevue
NADULTS	N ^{bre} d'adultes <citoyens canadiens> dans le ménage
CPSATTEM	N ^{bre} total de tentatives d'appel
CPSCONT	N ^{bre} de contacts avec le répondant
CPSANS	N ^{bre} de réponses aux appels
CPSREFUS	N ^{bre} de refus avant consentement
CPSDATE	Date de l'entrevue <MJJA>
CPSINUM	Numéro de l'enquêteur (N ^{bre} d'entrevues)
CPSIGEN	Sexe de l'enquêteur (N ^{bre} d'entrevues)
CPSLANG	Langue de l'entrevue
CPSRN1	Ordre des questions / randomisation <A1A-A2H>
CPSRN2	Ordre des questions / randomisation <C3-C5>
CPSRN3	Ordre des questions / randomisation <F10A-F10G>
CPSRN4	Randomisation pays/circonscr. <I1A-I2D>
CPSRN5	Randomisation chefs de parti <D1A-D1C>
CPSRN6	Randomisation partis <D1G-D1I>
CPSRN7	Randomisation chefs de parti <H1A-H4E>
CPSRN8	Randomisation partis - circonscription <I1A-I1C>
CPSRN9	Randomisation partis - pays <I2A-I2D>
CPSRN10	Ordre des questions / randomisation <J1A-J1G>
CPSRGEN	Sexe du répondant

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE SECTION B : INTÉRÊT ET FAITS SAILLANTS DE LA CAMPAGNE	
Nom	Description
CPSJF1	Horloge - Temps de réponse <CPSA4>
CPSA1	Enjeu qui importe le plus au répondant
CPSA2A	Personnellement> prés. unité nationale
CPSA2B	Personnellement> réduire le déficit
CPSA2C	Personnellement> créer des emplois
CPSA2D	Personnellement> baisser les taxes
CPSA2E	Personnellement> tenir promesses
CPSA2F	Personnellement> prot. prog. sociaux
CPSA2G	Personnellement> comb. criminalité
CPSA2H	Personnellement> déf. intérêts Québec
CPSA3	Certain de voter à l'élection
CPSA4	Pour quel parti pense voter <CPSJF1>
CPSA5	Ne sais pas/aucun> parti tenté d'appuyer
CPSA7	Quel parti serait le deuxième choix

CPSB10B	Gens rien à dire sur ce que le gouv. fait
CPSB10C	Politique et gouvernement semblent si compliqués
CPSB10D	Ne croit pas que le gouvernement se soucie de ce que les gens pensent
CPSB10E	Politiciens prêts à mentir pour se faire élire

CPSD1J	Sentiments sur> Reform Party
CPSD1K	Sentiments sur> Bloc Québécois
CPSD1L	Sentiments sur> politiciens en général
CPSD1F	Sentiments sur> Brian Mulroney
CPSD1N	Sentiments sur> Lucien Bouchard

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
SECTION E : PLACEMENTS

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
SECTION C : FINANCES PERSONNELLES ET ÉCONOMIE

Nom	Description
CPSC1	Situation financière améliorée/détériorée depuis un an
CPSC1A	Un peu/beaucoup améliorée depuis 1 an
CPSC1B	Un peu/beaucoup détériorée depuis 1 an
CPSC2	Situation financière améliorée/détériorée d'ici un an
CPSC2A	Un peu/beauc. améliorée d'ici 1 an
CPSC2B	Un peu/beauc. détériorée d'ici 1 an
CPSC3	Politiques govern. fédéral ont :
CPSC4	Politiques govern. provincial ont :
CPSC5	Chômage depuis Libéraux pouvoir
CPSC6	Chômage au cours proch. années

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
SECTION D : ÉVALUATION DES PARTIS ET CHEFS

Nom	Description
CPSDR1	Informé sur> Jean Chrétien
CPSDR2	Informé sur> Jean Charest
CPSDR3	Informé sur> Alexa McDonough
CPSDR4	Informé sur> Preston Manning
CPSDR5	Informé sur> Gilles Duceppe
CPSD1A	Sentiments sur> Jean Charest
CPSD1B	Sentiments sur> Jean Chrétien
CPSD1C	Sentiments sur> Alexa McDonough
CPSD1D	Sentiments sur> Preston Manning
CPSD1E	Sentiments sur> Gilles Duceppe <PQ seulement>
CPSD1G	Sentiments sur> Parti Conservateur fédéral
CPSD1H	Sentiments sur> Parti Libéral fédéral
CPSD1I	Sentiments sur> NPD fédéral

Nom	Description
CPSE1A	Moins d'impôts=moins prog. sociaux/ plus=plus
CPSE1B	Baisser impôts> combien
CPSE1C	Augmenter impôts> combien
CPSE1D	Parti Libéral veut baisser les impôts
CPSE1E	Libéraux baisser impôts> combien
CPSE1F	Libéraux augmenter impôts> combien
CPSE1G	Parti Conservateur veut baisser les impôts
CPSE1H	Parti Conservateur baisser impôts> combien
CPSE1I	Parti Conservateur augm. impôts> combien
CPSE1J	NPD veut baisser les impôts
CPSE1K	NPD baisser impôts> combien
CPSE1L	NPD augmenter impôts> combien
CPSE1M	Reform Party veut baisser les impôts
CPSE1N	Reform Party baisser impôts> combien
CPSE1O	Reform Party augm. impôts> combien
CPSE1P	Bloc Québécois veut baisser les impôts
CPSE1Q	Bloc Québécois baisser impôts> combien
CPSE1R	Bloc Québécois augm. impôts> combien
CPSE3A	Que faire pour le Québec
CPSE3B	Faire plus pour le Québec> combien
CPSE3C	Faire moins pour le Québec> combien
CPSE3D	Qu'est ce que le Parti Libéral veut faire pour le Québec
CPSE3E	Libéraux pour le Québec> combien plus
CPSE3F	Libéraux pour le Québec> combien moins
CPSE3G	Qu'est ce que le Parti Conservateur veut faire pour le Québec
CPSE3H	Parti Conservateur pour le Québec> combien plus
CPSE3I	Parti Conservateur pour le Québec> combien moins
CPSE3J	Qu'est ce que le NPD veut faire pour le Québec
CPSE3K	NPD pour le Québec> combien plus
CPSE3L	NPD pour le Québec> combien moins
CPSE3M	Qu'est ce que le Reform Party veut faire pour le Québec
CPSE3N	Reform Party pour le Québec> combien plus
CPSE3O	Reform Party pour le Québec> combien

moins
 CPSE3P Qu'est ce que le Bloc Québécois veut faire pour le Québec
 CPSE3Q Bloc Québécois pour le Québec> combien plus
 CPSE3R Bloc Québécois pour le Québec> combien moins

CPSG2B Politiques fédérales=économie pire province
 CPSG3A Économie canadienne 12 prochains mois
 CPSG3B Économie provinciale 12 prochains mois

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION H : CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS DE PARTI - ORDRE DES CHEFS RANDOMISÉ

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION F : POLITIQUES GOUVERNEMENTALES I

Nom	Description
CPSF1	Quoi faire pour les minorités raciales
CPSF2	Seuls gens mariés avoir enfants
CPSF3	Mieux si femmes maison avec enfants
CPSF4	Gouvernements ne peuvent pas faire grand chose résoudre chômage
CPSF5	Maintenir prog. sociaux=éliminer déficit
CPSF6	Resp. du secteur privé créer emplois
CPSF7	Libéraux élus en 1993 pour :
CPSF8	Meilleure façon de combattre chômage
CPSF10A	Libéraux> prés. unité nationale
CPSF10B	Libéraux> combattre déficit
CPSF10C	Libéraux> créer emplois
CPSF10D	Libéraux> tenir promesses élect.
CPSF10E	Libéraux> défendre intérêts Québec
CPSF10F	Libéraux> combattre criminalité
CPSF10G	Libéraux> prot. programmes sociaux
CPSF11	Performance Reform Party Parlement
CPSF12	Performance Bloc Québécois Parlement
CPSF13	Parti promet réduire impôts 10 %
CPSF14	Parti promet réduire chômage moitié d'ici 2001
CPSF15	Parti contre reconnaissance Québec société distincte

Nom	Description
CPSH1A	Décrire> Charest> Leader fort
CPSH1B	Décrire> Charest> confiance
CPSH1C	Décrire> Charest> arrogant
CPSH1D	Décrire> Charest> compassion
CPSH1E	Décrire> Charest> idées nouvelles
CPSH2A	Décrire> Chrétien> Leader fort
CPSH2B	Décrire> Chrétien> confiance
CPSH2C	Décrire> Chrétien> arrogant
CPSH2D	Décrire> Chrétien> compassion
CPSH2E	Décrire> Chrétien> idées nouvelles
CPSH3A	Décrire> McDonough> Leader fort
CPSH3B	Décrire> McDonough> confiance
CPSH3C	Décrire> McDonough> arrogant
CPSH3D	Décrire> McDonough> compassion
CPSH3E	Décrire> McDonough> idées nouvelles
CPSH4A	Décrire> Manning> Leader fort
CPSH4B	Décrire> Manning> confiance
CPSH4C	Décrire> Manning> arrogant
CPSH4D	Décrire> Manning> compassion
CPSH4E	Décrire> Manning> idées nouvelles
CPSH5A	Décrire> Duceppe> Leader fort
CPSH5B	Décrire> Duceppe> confiance
CPSH5C	Décrire> Duceppe> arrogant
CPSH5D	Décrire> Duceppe> compassion
CPSH5E	Décrire> Duceppe> idées nouvelles

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION G : SITUATION ÉCONOMIQUE DU PAYS

Nom	Description
CPSG1	Économie canadienne depuis un an
CPSG1A	Politiques féd.=économie meilleure pays
CPSG1B	Politiques féd.=économie pire pays
CPSG2	Économie provinciale depuis un an
CPSG2A	Politiques féd.=économie meilleure province

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION I : CHANCES DES PARTIS - ORDRE DES PARTIS RANDOMISÉ

Nom	Description
CPSI1A	PC> remporter circonscription
CPSI1B	Libéraux> remporter circonscription
CPSI1C	NPD> remporter circonscription
CPSI1D	Reform> remporter circonscription
CPSI1E	Bloc> remporter circonscription
CPSI2A	PC> remporter pays
CPSI2B	Libéraux> remporter pays
CPSI2C	NPD> remporter pays
CPSI2D	Reform> remporter pays

CPSI2E Bloc> majorité des sièges Québec
 CPSI3A Libéraux> former opposition officielle
 CPSI3B PC> former opposition officielle
 CPSI3C NPD> former opposition officielle
 CPSI3D Reform> former opposition officielle
 CPSI3E Bloc> former opposition officielle

électorales
 CPSJ14 Entendu parlé de l'Affaire de la Somalie
 CPSJ14A Affaire Somalie- traitement du gouv.
 CPSJ15 Décision du gouv. tenir élection ce moment

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION J : POLITIQUES
 GOUVERNEMENTALES II

Nom	Description
CPSJ1A	Meilleur parti> prés. unité nationale
CPSJ1B	Meilleur parti> créer emplois
CPSJ1C	Meilleur parti> baisser taxes
CPSJ1D	Meilleur parti> tenir promesses
CPSJ1E	Meilleur parti> défendre intérêts Québec
CPSJ1F	Meilleur parti> prot. programmes sociaux
CPSJ1G	Meilleur parti> combattre criminalité
CPSJ2	Campagne de 1993> Libéraux promettent élimination TPS
CPSJ2B	Libéraux vraiment essayer tenir promesse
CPSJ2C	Libéraux pas essayer tenir promesse / sentiments
CPSJ3	Devrait reconnaître Québec société distincte
CPSJ3C	Changer d'idée si reconnaissance garderait Québec au Canada
CPSJ3A	Favorable souveraineté Québec <PQ>
CPSJ4	Probabilités séparation Québec
CPSJ4A	Inquiet à propos séparation Québec
CPSJ5	Écart entre riches et pauvres Canada
CPSJ5A	Augmentation écart riches pauvres
CPSJ6	Coupures dépenses fédérales justes ou injustes
CPSJ7	Groupe plus durement touché par les coupures
CPSJ9	Situation Autochtones comparativement autres Canadiens
CPSJ10	Dépenses gouvernement pour Autochtones
CPSJ18	Canada admettre plus d'immigrants
CPSJ19	Pollution augmenté au Canada
CPSJ20	Criminalité augmenté au Canada
CPSJ21	Jeunes contrevenants crimes violents
CPSJ12	Gouv. féd. traite <prov.> comme les autres
CPSJ13	Partis pol. tiennent promesses

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION K : ATTACHEMENT À UN PARTI ET
 HABITUDES ÉLECTORALES

Nom	Description
CPSK1	Politique fédérale se considère comme <parti>
CPSK2	Se considère très proche du <parti fédéral>
CPSK3	Un peu plus proche d'un parti fédéral
CPSK4	Plus proche quel parti
CPSK5	Vote dernière élection fédérale - 1993
CPSK6	Parti> dernière élection fédérale
CPSK13	Élection provinciale aujourd'hui - voterait pour:
CPSK14	Parti tenté d'appuyer
CPSK15	Vote référendum québécois souveraineté
CPSK16	Vote oui ou non référendum 1995 souveraineté

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION L : DÉBAT

Nom	Description
CPSL1	Vu débat télévisé anglais
CPSL1A	Vu en entier débat télévisé anglais
CPSL1B	Quel chef meilleur durant débat
CPSL1C	Quel chef moins bon durant débat
CPSL2	Vu débat télévisé français
CPSL2A	Vu en entier débat télévisé français
CPSL2B	Quel chef meilleur durant débat
CPSL2C	Quel chef moins bon durant débat
CPSL3	Dernière semaine> connaissance des sondages popularités partis
CPSL4	Principale source information élection
CPSL5	Plus importante source information élection
CPSL6	Nom président États-Unis
CPSL11	Nom ministre finances
CPSL12	Nom Premier Ministre <Province/Terr.>
CPSL13	Nom première femme Premier Ministre

ENQUÊTE PRÉÉLECTORALE
 SECTION M : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom	Description	préélectorale	
CPSAGE	Année naissance répondant		
CPSM2	État civil répondant	ENQUÊTE POSTÉLECTORALE : VARIABLES	
CPSM3	Niveau d'éducation	D'ENTRÉE-SORTIE	
CPSM4	Situation d'emploi		
CPSM4A	<If CPSM4=4,5,6,7> principal gagne-pain	Nom Description	
CPSM6	Occupation< Statistique Canada CTP 1980	PESAMP	Jour d'émission du sous-échantillon
CPSM7	Employé secteur privé/ public/ gouvernement	PESREP	Sous-échantillons <éch. répété>
CPSM7A	Employé gouv. fédéral / prov.	PESTIME	Durée de l'entrevue <minutes>
CPSM8	Sans emploi/mis à pied dernière année	PESRES	Résultat de l'entrevue
CPSM8A	Inquiétude emploi proche avenir	PESATTEM	N ^{bre} total de tentatives d'appel
CPSM9	Membre syndicat ou membre syndicat dans ménage	PESCONT	N ^{bre} de contacts avec le répondant
CPSM10	Religion	PESANS	N ^{bre} de réponses aux appels
CPSM10A	Dénomination	PESREFUS	N ^{bre} de refus avant consentement
CPSM11	Pays de naissance du répondant	PESDATE	Date de l'entrevue <MJJA>
CPSM12	Année arrivée Canada	PESINUM	Numéro de l'enquêteur (N ^{bre} d'entrevues)
CPSM13	Membre groupe ethnique culturel	PESIGEN	Sexe de l'enquêteur (N ^{bre} d'entrevues)
CPSM14	Langue parlée le plus souvent maison	PESLANG	Langue de l'entrevue
CPSM15	Première langue apprise encore comprise	PESRN12	Ordre des questions / randomisation <A2A,A2B>
CPSM16	Revenu total famille <milliers>	PESRN2	Ordre des questions / randomisation <A4C,A4D>
CPSM16A	Revenu total famille <catégorie>	PESRN10	Ordre des questions / randomisation <E5A--E5C>
CPSM17	N ^{bre} d'enfants 18 ans moins ménage	PESRN11	Ordre des questions / randomisation <E7A,E7B>
CPSM18	Incapacité/handicap de longue durée répondant	PESRN4	Ordre des questions / randomisation <F14A,F14B>
CPSM19	Type incapacité/hand. longue durée	PESRN16	Ordre des questions / randomisation <H1-5H10-14>
CPSKNOW	Niveau général conn./info. répondant	PESRN14	Ordre des questions / randomisation <I5A--I5F>
POSTCODE	Code postal <région tri acheminement>	PESRN5	Randomisation chefs de parti <C1A--C1E>
BLISH81R	Occupation : répondant> Blishen 1981	PESRN6	Randomisation partis - pays <C2A--C2E>
PINPORR	Répondant> Catégorie Pineo-Porter 1981	PESRN8	Randomisation partis - circonscription <C3A--C3E>
VARIABLES PONDÉRÉES		PESRN9	Ordre des questions / randomisation <E6A--E6G>
Nom	Description	PESRN3	Formulation question <E11B>
CPSHHWGT	Pondération ménages - préélectorale	PESRGEN	Sexe du répondant
CPSPWGT1	Pondération régionale <toutes> - préélectorale		
CPSPWGT2	Pondération régionale <moins PQ> - préélectorale		
CPSNWGT1	Pond. nationale <toutes> - préélectorale		
CPSNWGT2	Pond. nat. <moins PQ> -		

Nom	Description		
		PESC1E	Sentiments sur> Gilles Duceppe <PQ seulement>
PESA1	Enjeu importe plus au répondant	PESFLAG2	Randomisation partis politiques
PESA2A	Vote durant l'élection	PESC2A	Sentiments sur> Parti Conservateur fédéral
PESA2B	<Démocratie> Vote durant l'élection	PESC2B	Sentiments sur> Parti Libéral fédéral
PESA3	Raison pour ne pas voter	PESC2C	Sentiments sur> NPD fédéral
PESA4	Vote pour quel parti	PESC2D	Sentiments sur> Reform Party
PESA4A	Préférence pour le parti <voté>	PESC2E	Sentiments sur> Bloc Québécois
PESA4B	Parti second choix	PESC2F	Sentiments sur> politiciens en général
PESA4C	Quand décision voter pour <parti>	PESC3A	Sentiments sur> candidat PC
PESA4D	Quand décision voter pour <parti>	PESC3B	Sentiments sur> candidat libéral
PESA5B	Satisfaction> démocratie Canada	PESC3C	Sentiments sur> candidat NPD
PESA6	Reform Party comme opposition	PESC3D	Sentiments sur> candidat Reform <moins PQ>
PESA7A	Parti Conservateur Reform ensemble	PESC3E	Sentiments sur> candidat Bloc <PQ seulement>
PESA8	Libéraux élus pour faire quoi	PESC4	Sentiments sur> Paul Martin
		PESC5	Sentiments sur> Premier Ministre province
ENQUÊTE POSTÉLECTORALE			
SECTION B : INTÉRÊT ET MÉDIAS		PESC6	Sentiments sur> Pierre Elliott Trudeau

Nom	Description
PESB1	Attention accordée> nouvelles sur élection télévision
PESB2	Attention accordée> nouvelles sur élection journaux
PESB3	Attention accordée> nouvelles sur élection radio
PESB4	Intérêt pour la campagne électorale
PESB5	Parlé de l'élection avec parents/ amis
PESB6	Parlé de l'élection autres personnes

ENQUÊTE POSTÉLECTORALE
SECTION C : ÉVALUATION (PARTIS, CHEFS ET CANDIDATS)

Nom	Description
PESDR1	Informé sur> Jean Chrétien
PESDR2	Informé sur> Jean Charest
PESDR3	Informé sur> Alexa McDonough
PESDR4	Informé sur> Preston Manning
PESDR5	Informé sur> Gilles Duceppe
PESFLAG1	Randomisation chefs de parti
PESC1A	Sentiments sur> Jean Charest
PESC1B	Sentiments sur> Jean Chrétien
PESC1C	Sentiments sur> Alexa McDonough
PESC1D	Sentiments sur> Preston Manning

ENQUÊTE POSTÉLECTORALE
SECTION E : ENJEUX

Nom	Description
PESE6A	Couper dépenses> défense
PESE6B	Couper dépenses> aide sociale
PESE6C	Couper dépenses> pensions et sécurité vieillesse
PESE6D	Couper dépenses> soins de santé
PESE6E	Couper dépenses> assurance-chômage
PESE6F	Couper dépenses> éducation
PESE6G	Couper dépenses> aide pays voie développement
PESE3	Pouvoir devraient avoir syndicats
PESE2	Faire plus/moins pour les entreprises
PESE1	Faire plus/moins pour les femmes
PESE4	Liens entre Canada États-Unis
PESE5A	Opinion> 3 positions : avortement <PESRN10>
PESE5B	Opinion> 3 positions : avortement <PESRN10>
PESE5C	Opinion> 3 positions : avortement <PESRN10>
PESE7A	Opinion> services gouv. <PESRN11>
PESE7B	Opinion> services gouv. <PESRN11>
PESE9A	Qualité éducation 5 dernières

	années	Nom	Description
PESE9B	Détérioration qualité éducation - combien	PESF1	Sentiments sur> grandes entreprises
PESE9C	Soins santé 5 dernières années	PESF2	Sentiments sur> syndicats
PESE9D	Détérioration qualité soins santé - combien	PESF3	Sentiments sur> féministes
PESE9E	Niveau gouvernement responsable coupures soins de santé	PESF5	Sentiments sur> assistés sociaux
PESE10	Favorable souveraineté Québec <PQ>	PESF6	Sentiments sur> Autochtones
PESE11B	Probabilité Canada partie États-Unis <moins PQ>	PESF7	Sentiments sur> police
PESE10A	Niveau de vie si séparation Québec	PESF8	Sentiments sur> minorités raciales
PESE10B	Niveau de vie meilleur - combien	PESF9	Sentiments sur> babyboomers
PESE10C	Niveau de vie pire - combien	PESF10	Sentiments sur> homosexuels
PESE10D	Langue française menacée Québec	PESF11A	Sentiments sur> Canada
PESE10E	Langue française Québec si séparation	PESF11B	Sentiments sur> province
PESE10F	Situation langue française meilleure - combien	PESF12	Sentiments sur> Québec
PESE10G	Situation langue française pire - combien	PESF13	Sentiments sur> États-Unis
PESE11D	Union économique étroite avec Canada si séparation	PESF14A	Gouvernement défend intérêts gens <PESRN4>
PESE12	Armes à feu policiers et militaires seulement	PESF14B	Gouvernement défend intérêts gens <PESRN4>
PESE13	Peine de mort jamais justifiée	ENQUÊTE POSTÉLECTORALE	
PESE15	Politiciens prêts mentir pour être élus	SECTION H : TRADITIONS PARTISANES	
PESE16	Gouv. accepte taux de chômage élevé= défaite	Nom	Description
PESE18	Retraite forcée 65 ans	PESH1	Politique fédérale se considère comme <parti>
PESE28	Questions importantes pour les femmes non discutées durant élection	PESH2	Se considère très proche du <parti fédéral>
PESE25	Canada et États-Unis un pays	PESH3	Un peu plus proche d'un parti fédéral
PESE19	Personnes réussissent pas propre faute	PESH4	Plus proche quel parti
PESE20	Entreprises beaucoup d'argent= tout le monde gagne	PESH5	Politique fédérale proche un parti
PESE21	Confiance gens ordinaires plus qu'experts	PESH6	Un peu plus proche d'un parti fédéral
PESE22	Parti promis baisser impôts 10 %	PESH7	Très proche du <parti>
PESE23	Parti promis réduire taux chômage moitié	PESH8	Un peu plus proche d'un parti
PESE29	Parti toutes provinces traitées également	PESH9	Plus proche quel parti
PESE30	Signification toutes provinces traitées également	PESH21	Parti fédéral trop extrémiste
PESE24	Parti contre reconnaissance société distincte	PESH10	Politique provinciale se considère comme <parti>
ENQUÊTE POSTÉLECTORALE SECTION F : COLLECTIVITÉS		PESH11	Se considère très proche du <parti provincial>
		PESH12	Un peu plus proche d'un parti provincial
		PESH13	Plus proche quel parti
		PESH14	Politique provinciale proche un parti
		PESH15	Plus proche quel parti
		PESH16	Très proche <parti provincial>
		PESH17	Un peu plus proche d'un parti provincial
		PESH18	Plus proche quel parti
		PESH19	Vote dernière élection provinciale

PESH20 Parti> dernière élection provinciale
 PESA5 Vote élection fédérale si impossible jour
 PESA5A Comment vote élection fédérale si impossible jour-1
 PESA5A2 Comment vote élection fédérale si impossible jour-2
 PESA5A3 Comment vote élection fédérale si impossible jour-3

PESE27 Québec séparer Canada union économique
 PESI5A Quatre objectifs> plus important pour vous <PESRN14>
 PESI5B Quatre objectifs> deuxième plus important pour vous
 PESI5C Quatre objectifs> moins important pour vous
 PESI5D Quatre objectifs> plus important pour vous <PESRN14>
 PESI5E Quatre objectifs> deuxième plus important pour vous
 PESI5F Quatre objectifs> moins important pour vous

ENQUÊTE POSTÉLECTORALE
 SECTION I : CONSOMMATION DES MÉDIAS

Nom Description

PESI1 Heures par jour télévision
 PESI2 Postes canadiens ou autres
 PESI3 Heures par jour radio
 PESI4 Jours par semaine journal
 PESB7 Vu débat télévisé anglais
 PESB7A Vu entier débat télévisé anglais
 PESB7B Quel chef meilleur débat anglais
 PESB7C Quel chef moins bon débat anglais
 PESB8 Vu premier débat télévisé français (13 mai)
 PESB8A Vu en entier premier débat télévisé français
 PESB8B Chef meilleur premier débat français
 PESB8C Chef moins bon premier débat français
 PESB9 Vu second débat télévisé français (19 mai)
 PESB9B Chef meilleur deuxième débat français
 PESB9C Chef moins bon deuxième débat français
 PESE21A Chrétien trahi Québec négociations constitutionnelles
 PESE21C Reform Party représente Ouest
 PESE21D Charest parle bien, pas grand chose dire
 PESE21E Manning menace unité canadienne
 PESE21F NPD plus place aujourd'hui
 PESE21G Aucune raison parti souverainiste Ottawa
 PESE21I Reform Party meilleure façon défendre intérêts Ouest
 PESE21J Jean Charest pas d'équipe
 PESE21K Jean Charest trop proche Brian Mulroney

ENQUÊTE POSTÉLECTORALE
 SECTION M : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom Description

PESAGE Année naissance répondant
 PESM10B Importance religion
 PESM12 Province/territoire naissance répondant
 PESM20 N^{bre} d'années province/territoire <province/territoire>

ENQUÊTE POSTALE
 SECTION A

Nom Description

MBSQLANG Langue de l'entrevue
 MBSA1 Trop loin promotion droits égaux
 MBSA2 Plus tolérant personnes vivant selon propres valeurs
 MBSA3 Mettre à pied femmes dont mari emploi
 MBSA4 Davantage réduire écart riches pauvres
 MBSA5 Difficile femmes emploi correspondant compétences
 MBSA6 Protéger environnement plus important que créer emploi
 MBSA7 Nouveaux modes de vie effondrement société
 MBSA8 Ajuster conception moralité
 MBSA9 Moins problèmes valeurs familiales
 MBSA10 Pas graves si personnes plus chances que d'autres
 MBSA11 D'abord s'occuper personnes nées au Canada
 MBSA12 Veut vraiment trouve emploi
 MBSA13 Cause babyboomers difficile jeunes

MBSA14 Groupes minoritaires besoin droits particuliers
 MBSA15 Davantage protéger entreprises canadiennes

ENQUÊTE POSTALE
SECTION B

Nom Description

MBSB1 Gouvernement devrait <niveau de vie>:
 MBSB2 Gouvernement devrait <environnement>:
 MBSB3 Travailleurs et patrons <conflit>:
 MBSB4 Pour ce qui est des emplois <Quotas>:
 MBSB5 Correspond le mieux à votre opinion <gens aide sociale>:
 MBSB6 Gens dans l'appareil gouvernemental <gaspillent argent taxes>:

ENQUÊTE POSTALE
SECTION C

Nom Description

MBSC1A Influence> syndicats
 MBSC2A Influence> agriculteurs
 MBSC3A Influence> grandes entreprises
 MBSC4A Influence> médias
 MBSC5A Influence> fonctionnaires
 MBSC6A Influence> banques
 MBSC7A Influence> consommateurs
 MBSC8A Influence> féministes
 MBSC9A Influence> Autochtones
 MBSC10A Influence> minorités raciales
 MBSC11A Influence> assistés sociaux
 MBSC12A Influence> petites entreprises
 MBSC13A Influence> personnes âgées
 MBSC14A Influence> homosexuels
 MBSC15A Influence> babyboomers
 MBSC16A Influence> environnementalistes
 MBSC1B Influence devraient avoir> syndicats
 MBSC2B Influence devraient avoir> agriculteurs
 MBSC3B Influence devraient avoir> grandes entreprises

MBSC4B Influence devraient avoir> médias
 MBSC5B Influence devraient avoir> fonctionnaires
 MBSC6B Influence devraient avoir> banques
 MBSC7B Influence devraient avoir> consommateurs
 MBSC8B Influence devraient avoir> féministes
 MBSC9B Influence devraient avoir> Autochtones
 MBSC10B Influence devraient avoir> minorités raciales
 MBSC11B Influence devraient avoir> assistés sociaux
 MBSC12B Influence devraient avoir> petites entreprises
 MBSC13B Influence devraient avoir> personnes âgées
 MBSC14B Influence devraient avoir> homosexuels
 MBSC15B Influence devraient avoir> babyboomers
 MBSC16B Influence devraient avoir> environnementalistes

ENQUÊTE POSTALE
SECTION D

Nom Description

MBSD1 Gens savent pas ce qui est bon pour eux
 MBSD2 Gens assez jugement savoir si gouvernement fait bon travail
 MBSD3 Résoudre problèmes si décisions à la base
 MBSD4 Plus attention citoyens bien informés
 MBSD5 Partis fédéraux tous pareils
 MBSD6 Trop temps accordé minorités
 MBSD7 Trop loin promotion bilinguisme
 MBSD8 Protéger droits femmes= élire plus femmes
 MBSD9 Profits banques canadiennes scandaleux
 MBSD10 Chômeurs devraient déménager où emplois
 MBSD11 Commerce international crée emplois
 MBSD12 Immigrants importante contribution pays

ENQUÊTE POSTALE
SECTION E

Nom Description

MBSE1 Votre opinion> traitement des gens:
 MBSE2 Votre opinion> mouvement féministe:
 MBSE3 Plus important dans démocratie:
 MBSE4 Votre opinion> égalité hommes femmes:
 MBSE5 Conflit entre loi charte canadienne, dernier mot:

MBSE6 Votre opinion> violence conjugale:
 MBSE7 Mouvement féministe encourage
 femmes:
 MBSE8 Votre opinion> Autochtones:
 MBSE9 Pensez-vous> dirigeants
 gouvernementaux malhonnêtes

ENQUÊTE POSTALE
 SECTION F

Nom Description

MBSF1 Confiance> église
 MBSF2 Confiance> armée
 MBSF3 Confiance> écoles publiques
 MBSF4 Confiance> tribunaux
 MBSF5 Confiance> administration publique
 MBSF6 Confiance> syndicats
 MBSF7 Confiance> police
 MBSF8 Confiance> gouvernement fédéral
 MBSF9 Confiance> gouvernement prov./terr.
 MBSF10 Confiance> grandes entreprises
 MBSF11 Confiance> médias

ENQUÊTE POSTALE
 SECTION G

Nom Description

MBSG1 Participer maintien paix étranger même
 danger soldats
 MBSG2 Enfants devraient apprendre respect
 autorité
 MBSG3 Couples homosexuels droit marier
 MBSG4 Immigrants pas s'intégrer société
 MBSG5 Hommes moins patients bébés
 MBSG6 Anglophones Québec mieux que
 francophones hors Québec
 MBSG7 Québec droit de se séparer
 MBSG8 Québec séparer Autochtones partie
 Canada
 MBSG9 Gens droit travailler région nés
 MBSG10 Libre-échange États-Unis bonne chose

ENQUÊTE POSTALE
 SECTION H

Nom Description

MBSH1 Partis politiques droit dépenser campagnes
 électorales
 MBSH2 Votre opinion> permis
 publicité campagne électorale
 MBSH3 Personnes groupes limites dépenses
 campagnes électorales
 MBSH4 Personnes groupes limites dépenses
 campagnes électorales:
 MBSH5 Référendums tenus questions importantes:
 MBSH6 Référendums même temps élections
 MBSH7 Majorité de députés non majorité votes

ENQUÊTE POSTALE
 SECTION I

Nom Description

MBSI1 Satisfait démocratie Canada
 MBSI2 Dernière élection canadienne équitable
 MBSI3 Proche parti politique particulier
 MBSI3A Proche quel parti politique
 MBSI3B Très proche parti politique
 MBSI4 Partis politiques tiennent compte gens
 MBSI5 Partis politiques nécessaires Canada
 MBSI6 Noms candidats circonscription
 MBSI7A Évaluation> Parti Libéral
 MBSI7B Évaluation> Parti Conservateur
 MBSI7C Évaluation> NPD
 MBSI7D Évaluation> Reform Party
 MBSI7E Évaluation> Bloc Québécois
 MBSI8A Évaluation> Jean Chrétien
 MBSI8B Évaluation> Jean Charest
 MBSI8C Évaluation> Alexa McDonough
 MBSI8D Évaluation> Preston Manning
 MBSI8E Évaluation> Gilles Duceppe
 MBSI9 Situation économique Canada en ce moment
 MBSI10 12 derniers mois> situation économique
 Canada
 MBSI11 Membres Parlement ce que gens pensent
 MBSI12 12 derniers mois> contacter membre
 Parlement
 MBSI13 Différence parti plutôt qu'autre
 MBSI14 Différence ce qui va se passer
 MBSI15 Canadiens disent ce qu'ils pensent

politique
MBSI16A Échelle> Gauche droite échelle
politique
MBSI16B Échelle> Parti Libéral échelle politique
MBSI16C Échelle> Parti Conservateur échelle
politique
MBSI16D Échelle> NPD échelle politique
MBSI16E Échelle> Reform party échelle
politique
MBSI16F Échelle> Bloc Québécois échelle
politique

ENQUÊTE POSTALE
SECTION J

Nom	Description
MBSJ1	Année naissance répondant
MBSJ2	Sexe répondant

ENQUÊTE POSTALE
SECTION K

Nom	Description
MBSK1A	Voter à domicile courrier
MBSK1B	Voter à domicile téléphone
MBSK1C	Voter à domicile ordinateur

MBSK1D Voter bureau vote appuyant touche
MBSK1E Voter bureau vote bulletin vote
MBSK2A1 Plus susceptible> domicile courrier
MBSK2A2 Plus susceptible> domicile téléphone
MBSK2A3 Plus susceptible> domicile ordinateur
MBSK2A4 Plus susceptible> bureau vote touche
MBSK2A5 Plus susceptible> bureau vote bulletin
MBSK2B1 Moins susceptible> domicile courrier
MBSK2B2 Moins susceptible> domicile téléphone
MBSK2B3 Moins susceptible> domicile
ordinateur
MBSK2B4 Moins susceptible> bureau vote touche
MBSK2B5 Moins susceptible> bureau vote
bulletin
MBSK3A Raison premier choix moins
susceptible
MBSK3B Raison second choix moins susceptible
COMMENTS Autres commentaires
<Enquête postale>
SENTQ Répondant à qui questionnaire envoyé

VARIABLES D'AIDE À L'ANALYSE

Nom	Description
RTYPE1	Répondant <préélectorale>
RTYPE2	Répondant <postélectorale>
RTYPE3	Répondant <postale>
RLINK	Rapprochement répondants 3 enquêtes
WAVE	Répondant quelle(s) enquête(s)

Bibliographie

- BABBIE, Earl. *The Practice of Survey Research*, 6^e éd., Belmont, California, Wadsworth, 1992.
- BARTELS, Larry M. *Presidential Primaries and the Dynamics of Public Choice*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BASSILI, John N. *Response Latency versus Certainty+, *Public Opinion Quarterly*, vol. 57 n° 1 (1993), p. 54-61.
- BASSILI, John N. *The How and Why of Response Latency Measurement in Surveys+, *Answering Questions*, Norbert Schwarz et Seymour Sudman (éd.), San Francisco, Jossey-Bass (1996).
- BASSILI, John N. et Joseph F. FLETCHER. *Response-Time Measurement in Surveys+, *Public Opinion Quarterly*, vol. 55, n° 3 (1991), p. 331-346.
- BLAIS, André et Martin BOYER. *Assessing the Impact of Televised Debates: The Case of the 1988 Canadian Election+, *British Journal of Political Science*, vol. 26 (1996), p. 143-164.
- BLISHEN, Bernard, Bill CARROLL et Catherine MOORE. *The 1981 Socioeconomic Index for Occupations in Canada+, *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n° 4 (1987), p. 465-488.
- BRADY, Henry E. et Richard JOHNSTON. *What's the Primary Message: Horse Race or Issue Journalism?+, *The New Hampshire Primary and Nomination Politics*, Gary R. Orren et Nelson P. Polsby (éd.), Chatham, New Jersey, Chatham House (1987).
- CONVERSE, Jean M. et Stanley PRESSER. *Survey Questions: Handcrafting the Standardized Questionnaire*, Beverly Hills, Sage, 1986.
- DILLMAN, Don A. *Mail and Telephone Surveys: The Total Design Method*, New York, John Wiley and Sons, 1978.
- DUNKELBERG, William C. et George S. DAY. *Nonresponse Bias and Callbacks in Sample Surveys+, *Journal of Marketing Research*, vol. 10 (1973), p. 160-168.
- FITZGERALD, Robert et Linda FULLER. *I Hear You Knocking But You Can't Come In: The Effects of Reluctant Respondents and Refusers on Sample Survey Estimates+, *Sociological Methods and Research*, vol. 11, n° 1 (1982), p. 3-32.
- FREY, James H. *Survey Research by Telephone*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983.
- GROVES, Robert M. et Lars E. LYBERG. *An Overview of Nonresponse Issues in Telephone Surveys+, *Telephone Survey Methodology*, Robert M. Groves, Paul P. Biemer, Lars E. Lyberg, James T. Massey, William L. Nicholls II et Joseph Waksberg (éd.), New York, John Wiley and Sons (1988), p. 191-212.
- GROVES, Robert M. *Survey Errors and Survey Costs*, New York, John Wiley and Sons, 1989.

HAWKINS, Darnell F. *Estimation of Nonresponse Bias+, *Sociological Methods and Research*, vol. 3, n°4 (1975), p. 461-488.

HOLBROOK, Thomas M. *Do Campaigns Matter?*, Thousand Oaks, California, Sage, 1996.

JOHNSTON, Richard, André BLAIS, Elisabeth GIDENGIL et Neil NEVITTE. *The Challenge of Direct Democracy*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1996.

JOHNSTON, Richard, André BLAIS, Henry E. BRADY et Jean CRÊTE. *Letting the People Decide: Dynamics of a Canadian Election*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1992.

KALTON, Graham. *Introduction to Survey Sampling*, Newbury Park, California, Sage, 1983.

KATOSH, John P. et Michael TRAUGOTT. *The consequences of validated and self-reported voting measures+, *Public Opinion Quarterly*, vol. 57, n° 1 (1981), p. 1-28.

KISH, Leslie. *Survey Sampling*, New York, John Wiley and Sons, 1965.

LESSLER, Judith T. et William D. KALSBECK. *Nonsampling Errors in Surveys*, New York, John Wiley and Sons, 1992.

MCDONALD, P. *Noncontact and Refusal Rates in Consumer Telephone Surveys+, *Journal of Marketing Research*, vol. 16 (1979), p. 478-484.

OROURKE, D. et J. BLAIR. *Improving Random Respondent Selection in Telephone Surveys+, *Journal of Marketing Research*, vol. 20 (1983), p. 428-432.

PINEO, P., J. PORTER et H. MCROBERTS. *Revisions of the Pineo-Porter-McRoberts Socio-economic Classification of Occupations for the 1981 Census+, *Program for Quantitative Studies in Economics and Population Report*, Université McMaster, vol. 125 (1985).

SCHUMAN, Howard et Stanley PRESSER. *Questions and Answers in Attitude Surveys*, Orlando, Academic Press, 1981.

TREMBLAY, Victor. *Selection from Telephone Directories: Importance and Consequences of Unlisted Numbers+, *New Surveys*, vol. 7, n° 1 (1982), p. 8-14.

WISEMAN, Frederick et Marilyn BILLINGTON. *Comment on a Standard Definition of Response Rates+, *Journal of Marketing Research*, vol. 21 (1984), p. 336-338.